

REDACTION ET
ADMINISTRATION

88, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. No 64

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m 3 m 6 m 12 m

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 9

Téléphone 6.46

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**Les radicaux vont provoquer la démission
de M. Doumergue.**

**Victoire des démocrates aux élections américaines.
La tâche ingrate de M. von Papen.**

Au Conseil des ministres français qui s'est tenu hier, M. Herriot et les autres membres radicaux du cabinet ont fait savoir à M. Doumergue que, probablement, ils se sépareraient de lui s'il persistait à présenter au parlement son projet de douzièmes provisoires, dont le vote aurait le sens d'une approbation de son plan de réforme constitutionnelle et de ses intentions de dissolution et d'appel aux électeurs.

Cependant, sur les instances de quelques-uns de leurs collègues, les ministres radicaux ont consenti à remettre à jeudi leur décision définitive.

Le groupe parlementaire radical-socialiste a voté une résolution dans laquelle il fait étalage de ses dispositions pacifiques et demande qu'on use de réciprocité à son égard ; par quoi il laisse entendre que le dépôt du projet Doumergue constituerait une déclaration de guerre.

C'est la continuation de la tactique du congrès de Nantes. Les radicaux veulent rejeter sur le gouvernement la responsabilité de la rupture.

M. Edouard Herriot est assurément un patriote, mais il subordonne les affaires du pays à celles du parti radical-socialiste. Ce parti tout entier et M. Herriot le tout premier sont hantés par cet impératif catégorique que la gauche doit diriger les destinées du pays. Or, cette gauche, englobée dans un parti national, perd sa force prépondérante si elle se sépare ouvertement de l'extrême-gauche. Elle a beau subir toutes les avanies de la part de M. Léon Blum et voir celui-ci créer avec les communistes un front unique ; elle regrette les amis d'hier et espère qu'ils seront de nouveau les amis de demain.

L'amour-propre de M. Herriot souffre que M. Blum se fasse le porte-drapeau des prétendues « libertés démocratiques », quoiqu'il sache que ces « libertés » ne sont point menacées par l'initiative de M. Doumergue. M. Léon Blum vole au président du parti radical sa phraséologie et il devient le grand meneur des forces de gauche. M. Herriot ne peut se décider à conclure qu'il doit servir résolument le pays en toute abnégation ; il veut rester le chef d'un parti vivant par lui-même. Pour n'être pas combattu directement par M. Léon Blum, il épouse la mauvaise cause de son rival.

Ce qui pourrait seul corriger la misérable tactique de M. Herriot, c'est la peur d'un mouvement populaire qui balayerait à la fois les socialistes et les radicaux. En février dernier, la panique a jeté les radicaux dans l'union nationale. Aujourd'hui que le danger leur paraît avoir disparu, ils retournent à leur ancienne prédilection. Ils croient qu'ils peuvent faire impunément leur œuvre traditionnelle, qui consiste à prendre conseil en premier lieu de leur profit politique au lieu d'envisager, comme M. Doumergue, le bien commun du pays.

La France devrait aujourd'hui, autant et plus que jamais, se serrer autour d'un gouvernement fort pour dominer la crise économique intérieure et pour jouer en Europe le rôle de soldat de la paix. Ses ennemis naturels ne demandent qu'à profiter de ses embarras, et, dans les luttes qu'il doit soutenir à l'intérieur, son gouvernement néglige de cultiver à l'extérieur des amitiés précieuses qui lui aideraient à défaire les calculs de ses ennemis. La Sarre, le rapprochement italien, le secours de l'Angleterre, le retour de la Pologne aux Alliés, tout cela est laissé de côté pour faire tête aux difficultés que créerait l'entente de M. Blum et de M. Herriot.

L'opinion publique est avec M. Doumergue,

mais la force adverse est dans les mains de M. Herriot et de M. Blum.

Il n'y a pas de majorité gouvernementale possible à la Chambre sans les radicaux. Au Sénat, de même. M. Doumergue ne peut donc espérer faire aboutir son plan de réforme sans leur concours. Il n'obtiendrait pas davantage, sans doute, l'assentiment du Sénat à un décret de dissolution de la Chambre. Si les radicaux persistent dans leur opposition, il ne lui resterait donc qu'à reprendre le chemin de la retraite d'où on est allé le tirer pour sauver la France. Personne ne peut dire ce qui arriverait ensuite.

Les premiers résultats des élections américaines d'hier, mardi, donnent une certaine avance au parti démocrate, soit aux partisans de M. Roosevelt.

C'est ainsi que la Louisiane, la Floride, la Géorgie, le Mississippi envoient à la Chambre une représentation entièrement démocrate. Parmi les personnalités réélues, figure M. Vinson (Georgie), président de la commission navale de la Chambre.

En Californie, deux démocrates et un républicain ont été réélus. Un autre républicain a été élu sans concurrent.

Trente millions d'électeurs étaient inscrits. On a signalé une proportion inaccoutumée de votants.

Au vu des premiers résultats, le ministre des postes, M. Farley, président du comité national démocrate, a déclaré que les électeurs avaient voté en immense majorité pour M. Roosevelt et que les résultats définitifs surprendraient les républicains.

M. Farley pouvait paraître pressé. Rappellons, en effet, que le peuple américain était appelé à renouveler la totalité de la Chambre — soit 435 sièges, dont 313 démocrates, 113 républicains, 5 travaillistes fermiers, plus 4 sièges vacants — et le tiers du Sénat, soit 32 sièges sur 96. Le Sénat actuel comprend 60 démocrates, 35 républicains, un travailliste fermier.

Sur les sièges soumis au renouvellement, les démocrates en détenaient 14 ; les républicains, 17 ; les travaillistes fermiers, un.

De plus, sur 48 gouverneurs d'Etat, 33 voyaient expirer leur mandat dont 24 démocrates, 8 républicains, 1 travailliste fermier.

Enfin, les 48 Etats avaient à renouveler leurs assemblées, c'est-à-dire leur Chambre basse, et à élire un tiers de leurs sénateurs, de nombreux fonctionnaires, gouverneurs, juges.

Mais les dernières nouvelles donnent raison à M. Farley, en ce qui concerne, notamment, la Chambre, où les démocrates semblent devoir obtenir une majorité très forte.

L'ambassadeur allemand à Vienne, M. von Papen, a fait dans un club de ses concitoyens un discours pour rassurer les Autrichiens sur les dispositions de leurs voisins du nord.

M. von Papen s'est d'abord employé à dissiper la mauvaise impression que produisent les démêlés du régime hitlérien avec l'Eglise protestante. Il avait déjà, naguère, tenté de blanchir son gouvernement des trop justes reproches qu'avaient à lui faire les catholiques. Cette fois-ci, M. von Papen a tiré en avant le livre de Hitler, *Mon combat*, pour prouver que le *Führer* ne prétend pas au rôle de fondateur d'une religion nationale. Possible ; mais ses plus proches amis y songent assez à sa place.

Ensuite, M. von Papen a soufflé sur le fantôme de l'*Anschluss*, pour le faire s'évanouir et rassurer les Autrichiens. « Ce mot, a-t-il dit, est vide de sens. Les Allemands du Reich ne veulent que l'harmonie des cœurs entre Allemands de tous pays. »

M. von Papen en a de bien bonnes.

Divergences et dissonances au Conseil national

On nous écrit de Berne :

La courte session de novembre que le parlement fédéral tient à Berne, en ce moment-ci, est une sorte d'été de la Saint-Martin que s'offrent les Chambres. Elles se sont séparées, aux jours des vendanges dorées, pour ne pas envenimer quelques petites querelles de ménage qui s'étaient élevées entre les sénateurs et les députés. Mettons les cinq semaines nécessaires entre deux, se sont-elles dit, et puis on se retrouvera.

En effet, les difficultés constatées à fin septembre paraissent vouloir s'évanouir. Une commission de conciliation, institution à peu près ignorée et jamais utilisée depuis mémoire d'homme, a joué entre-temps. On a porté le nombre des membres de la commission du Conseil des Etats à onze, nombre des commissaires du Conseil national, et ces vingt-deux arbitres et juges de paix se sont réunis pour trouver une formule afin d'apaiser les dissonances entre les Chambres dans la question du prix du blé pour 1934. 34 ou 36 francs ? Pourquoi ne pas couper la poire et s'entendre sur 35 francs ? On a refusé cette proposition, fort intelligente et pratique, formulée par M. Benninger en septembre. Aujourd'hui, les 35 francs ne reviennent plus, hélas ! L'accord s'est fait sur le taux de 34 francs qui serait assuré pour 1935 comme pour 1934. Une garantie de deux ans, par ces temps incertains, même à 34 francs, apparaît une chose appréciable. Les Etats se sont ralliés à cette formule intermédiaire, par 25 voix contre 2. Le Conseil national se sera prononcé au moment où paraissent ces lignes, mercredi matin.

Quant aux divergences sur la loi des banques, restées en suspens il y a cinq semaines, leur aplatissement n'offre pas de difficultés insurmontables. Seule, l'éventualité d'une élévation injustifiée et purement spéculative du taux des obligations de la part des grandes banques constitue une pierre d'achoppement. Le Conseil des Etats s'en tient à une intervention amicale de la Banque nationale ; le Conseil national voudrait conférer à cette dernière un droit d'interdiction. C'est aller un peu loin, mais cela s'explique par une alliance verte-rouge qui s'est formée pour manifester une tendance « anticapitaliste » à la mode.

En attendant les décisions du Conseil des Etats sur ces projets législatifs en souffrance depuis la session d'automne, le Conseil national a donné la parole aux deux rapporteurs érudits et désintéressés qui se sont mis à disposition de la Chambre pour la révision du Code des obligations. Nous avons déjà relevé la façon distinguée et admirablement claire dont M. Aebly, rapporteur de langue française, s'acquitta de sa tâche. Sauf quelques remarques, sans importance, d'ailleurs, le texte de la commission a passé comme une lettre à la porte.

Tout le monde est friand de la plus récente « affaire de colonel ». On sait qu'il s'agit des allées et venues de M. Wille, colonel commandant de corps, en Allemagne et en Italie. Absent du pays, nous nous sommes félicité de ne pas avoir à intervenir dans cette querelle d'Allemagne. Certes, M. Wille a des adversaires nombreux ; certes, M. Wille a une manière qui n'est pas du goût de tout le monde ; certes, M. Wille rappelle son père, et cela sent la « dynastie ». Mais il est certain aussi que c'est un de nos officiers les plus capables et que c'est un gentilhomme et une conscience. Soit M. Reinhard, soit M. Schneider, les deux députés socialistes chargés de l'exécution du colonel tant détesté de notre monde révolutionnaire, ont déclaré ne pouvoir et ne vouloir contester ni que M. Wille ferait tout son devoir aux heures décisives ni qu'il ne saurait être question de trahison. Voilà l'affaire déjà considérablement réduite ! Les critiques se sont bornées au fait d'une prétendue entorse aux règles de la neutralité et du danger que la confiance des autres Etats en notre entière indépendance ne subit un ébranlement.

Admettons que cette interprétation défavorable soit possible et que ce danger-là aurait dû imposer au colonel Wille une prudence plus grande dans ses relations publiques et privées. Le Conseil fédéral l'a admis. Mais, d'autre part, des relations purement mondaines — toute preuve d'une portée autre des visites et rencontres d'Allemagne et d'Italie fait défaut — et expliquées entièrement par des relations de parenté et des relations d'amitié personnelle, ne sauraient, surtout aux yeux du public romand, être interdites d'emblée à un personnage militaire ou politique. Si mon cousin, ambassadeur d'une

puissance étrangère, m'invite lors de mon passage dans une grande capitale européenne et s'il invite en même temps le chef du gouvernement ou un confrère de ma profession ou un autre personnage intéressant, dois-je lui brûler la politesse et prendre la fuite ? Le ministre de Suisse à Berlin ne fait-il pas quelque chose de très naturel et de très intelligent en invitant à déjeuner le colonel Wille, en complétant la compagnie par quelques hauts officiers ou même par le ministre de la guerre ? Est-il inadmissible, d'autre part, que le colonel Wille accepte une invitation de ces hauts personnages, informés de sa présence ?

On peut dire que oui, on peut dire aussi que non. Tout dépend de la manière et du moment. Il faut retenir comme décisif le fait que ces visites remontent au mois de mars. Aujourd'hui, après le 30 juin et après le 25 juillet, elles prendraient un sens fâcheux. Mais il est injuste de juger ce qui s'est passé en mars au vu de ce qui est arrivé trois ou quatre mois plus tard.

L'expérience est faite. Elle reste désagréable. Mais elle servira.

L'épargne et ses détracteurs

Quelle cause, la plus noble même par son but, la plus honnête en ses moyens, la plus féconde en résultats, ne connut jamais la critique ? Quels progrès n'ont pas rencontré sur leur chemin la prévention ou le dénigrement ? Pas plus que la meilleure cause, que les progrès désormais incontestés, l'épargne ne pouvait échapper à de tels accidents. A l'heure où elle révèle sa remarquable extension, ne voit-elle pas l'ennemi, battant en retraite, lui décocher quelques derniers traits ? Ne se heurte-t-elle point encore à maints détracteurs qui lui opposent des arguments dont, à la vérité, on a tôt fait de dévoiler l'insuffisance et la vanité ?

Voici, d'abord, un premier groupe du camp de la détraction qui semble avoir pris pour devise : « Après nous le déluge ! » et qui nierait l'efficacité de l'épargne parce que, malgré son essor, elle n'a pas réussi à limiter l'emprise du paupérisme. D'après ces détracteurs, ce serait faire œuvre vaine et illusoire que d'en recommander la pratique à un peuple qui met en ligne près de quatre-vingt pour cent d'épargnants. Et ces insouciantes de nous dire : « Vous retardez, Messieurs ! vous auriez dû vivre au temps des fameux bas de laine de nos vertueuses aieules ! L'épargne se passe de votre concours par trop tardif ; elle ne peut intéresser que les seuls banquiers dont l'emploi habile de ses dépôts ne se préoccupe nullement d'élargir la surface de bonheur de la société ! »

Telle est, en quelques mots, notre condamnation qui, cependant, ne nous décourage point dans la poursuite de notre idéal. Aussi bien, quel que soit le succès des campagnes de jadis en faveur du développement de l'épargne, il est toujours possible, à cette heure comme hier, de provoquer de nouvelles adhésions et, surtout, de reconforter les anciennes si elles s'étaient laissées impressionner par les raisonnements du parti pris. La collaboration de la presse se révèle moins que jamais superflue, tout d'abord en pays de Fribourg. L'épargne n'y atteint pas, aujourd'hui, le niveau élevé que la statistique constate autre part et que tout bon citoyen voudrait nous souhaiter. La moyenne de la Suisse s'élève à environ 1160 francs par habitant ; celle du canton devrait normalement atteindre un sommaire de 165 millions de francs. Or, de notre récente enquête, nous sommes en mesure de dégager qu'elle se chiffrera à 115 millions, soit 802 francs par tête de population. Certes, la marge à couvrir est appréciable et appelle le concours de toutes les bonnes volontés. Elle exige l'adjonction, au dernier capital enregistré, d'un appoint annuel de cinq millions au lieu de quatre, pour mériter à Fribourg une place simplement moyenne dans le concert des cantons, sous le rapport de l'intensité des économies populaires.

En attirant, de temps à autre, l'attention publique sur cette question de l'épargne et ses entours, que faisons-nous, sinon remplir une des tâches du journalisme catholique dévoué aux intérêts moraux et sociaux de la nation ? La *Liberté* n'a pas attendu ce jour pour conseiller la pratique de l'épargne. Si nous nous en occupons présentement, d'autres le firent jadis, et avec quel succès, puisque les économies accumulées par nos concitoyens fribourgeois ont passé de un million et huit cent mille francs qu'elles étaient en 1887, à cent quinze millions, quarante cinq ans plus tard. Heureux de suivre ce bel et constant exemple, nous n'avons pas

besoin pour renforcer notre conviction de feuilleter la monumentale collection des soixante-dix tomes de ce journal. Il nous suffit d'avoir mis au jour, dans le volume de 1881, plusieurs articles ayant trait à l'épargne et qui garderont toute opportunité, tant que le monde des prodiges, des imprévus et des parasseux sera à même de recruter encore quelques adeptes parmi nous.

Qu'on veuille donc nous permettre d'y faire quelques emprunts où nos lecteurs qui ont beaucoup vécu retrouveront avec plaisir quelque chose de la méthode et de l'accent d'un rédacteur d'autrefois.

« Les lignes que nous avons consacrées à la « peste des emprunts », — écrivait M. Soussens, — ont obtenu l'adhésion du public qui nous lit et la reproduction de maints organes de la presse suisse. Il paraît que le mal signalé n'existe pas uniquement au pays de Fribourg, qu'il exerce des ravages un peu partout et que ses conséquences sont, ailleurs, aussi désastreuses qu'au sein de nos populations.

« Le mal étant connu, il faut en rechercher les remèdes et les appliquer. Mais, s'il est facile de les connaître, il est plus malaisé de les imposer aux victimes de tant d'emprunts inconsidérés. Ces remèdes sont de deux sortes et se résument en ces mots : travail et économie. Le travail d'abord qui produit, puis l'économie qui conserve et fait fructifier les résultats du travail. »

Ayant exposé de quelle manière les agriculteurs endettés arriveraient à sortir de leurs embarras d'argent en se livrant à un travail soutenu, intelligent et réglé, M. Soussens exprima fortement sa pensée sur les bienfaits de l'épargne, qu'il considérait, il y a un demi-siècle déjà, comme le moyen infailible d'atténuer les dettes chirographaires dont le volume met en péril notre agriculture et crée, de nos jours, un état d'insécurité redoutable pour beaucoup de familles de nos campagnes.

O détracteurs insoucients et inconscients d'aujourd'hui, renoncez à vos naïvetés et à vos ironies inutiles et sans force en face de l'œuvre de redressement d'une situation qui préoccupe si vivement les pouvoirs publics !

Un autre groupe de détracteurs est celui des pessimistes. On en rencontre dans tous les milieux où, sans calcul ni malveillance il est vrai, on les voit semer le découragement chez les faibles et entraver l'action réalisatrice des cœurs généreux. Méconnaissant la portée efficiente de l'épargne, plusieurs d'entre eux considèrent l'accumulation des économies du peuple suisse comme une des causes et non la moindre de l'endettement progressif dont souffre notre génération. Nier la vertu de l'épargne et déclarer que, si elle n'avait pas été poussée à sa hauteur démesurée, le faix des dettes privées ne rendrait pas inextricable la situation de nombreux agriculteurs, qu'est-ce faire autre chose qu'établir un paradoxe qui semble toucher à l'absurde ? Inversement et avec la même fausse sécurité, ne pourrait-on pas dire que toute diminution du capital d'épargne amènerait une limitation équivalente des charges des débiteurs ? Alors rien ne nous empêcherait de conclure, non moins paradoxalement, que la réduction à mi-valeur nominale des parts sociales d'une de nos grandes banques suisses, réduction qui a frappé la petite épargne dont ces parts formaient le rêve et l'aboutissement capitaliste, aurait dû avoir comme corollaire un allègement du fardeau des dettes privées ! Que l'on est loin de ce résultat !

En poursuivant cette thèse, pourquoi ne pas souhaiter, puisqu'on se trouve dans la sphère de l'hypothèse et de l'absurde, une rénovation de l'expérience allemande qui, par l'inflation, connut la valeur du marc ramenée à zéro et l'appauvrissement du Reich pour longtemps. L'intelligente solution du problème que voilà : elle nous conduit directement au marxisme le plus absolu qui, ayant appliqué à la grande Russie, la socialisation de la propriété et des moyens de production, rêve d'étendre la mise en action de ses théories sur les autres nations européennes. Ennemi du capital, le socialisme est par définition l'ennemi de l'épargne. Nous essayerons de le démontrer plus tard en soulignant les innombrables inconséquences de ses mesures révolutionnaires.

En attendant et malgré ses détracteurs, l'épargne doit continuer à faire partie des qualités essentielles de la population. Qu'elle poursuive sa route sans défaillir en dépit de la dureté des temps ! Comme le coche du progrès, on pourra redire d'elle : « Elle va, elle ne cesse d'aller ; elle a franchi les monts, renversé maints obstacles et, déjà, en plaine roulant, rien ne peut l'arrêter ! » E. G.

Un nouveau parti genevois

Dans un meeting tenu hier soir, mardi, à la salle communale de Plainpalais et auquel assistaient un millier de personnes, les fondateurs du parti radical populaire genevois ont déclaré que leur parti était fédéraliste et demandé que Genève fût déclaré « port franc ».

L'assemblée a pris position en faveur de l'initiative fiscale socialiste.

Il s'agit d'un groupe radical à tendance socialiste, fondé par le directeur d'un hebdomadaire tout dévoué à M. Nicole.

Chambres fédérales

Conseil national

Séance du 6 novembre

Le cas du colonel Wille

M. Minger, chef du Département militaire, a répondu à l'interpellation Reinhard sur le cas du colonel Wille. M. Reinhard a écrit à M. Minger une lettre lui déclarant qu'il renonçait à exploiter l'affaire dans la presse et au Parlement. A la suite de cette lettre, une conférence eut lieu entre MM. Minger, Reinhard et Wille. Entre temps, M. Schneider avait publié sa petite question. M. Wille renseigne M. Reinhard, à condition que ces renseignements seraient confidentiels. M. Reinhard accepta de n'en pas faire usage dans un article du journal. Quarante-huit heures plus tard, il publiait les informations qui lui avaient été données. M. Minger dit qu'il est devenu riche d'une expérience nouvelle.

La lettre Hagenbuch est un acte d'accusation contre Wille, qui est accusé de haute trahison. On essaye d'exciter contre lui la méfiance de la Suisse romande. C'est sur cette lettre que M. Schneider a posé sa petite question, modifiée par la suite en un postulat.

Le colonel Wille avait fait connaissance de Hitler en 1921. Après le coup d'Etat bavarois de novembre 1921, il notifia à Hess, l'ami de Hitler, qu'il réprovoit ce coup de force. L'ouvrage *Mein Kampf*, dédié par l'auteur, fut envoyé au colonel Wille, qui fit remerciement par Hess. Jusqu'au 20 mars de cette année, il n'y eut pas d'autres rapports entre M. Wille et M. Hitler. Jamais aucun appui financier n'a été fourni par M. Wille à Hitler. A Kiel, aux régates internationales, M. Wille rencontra le général Blomberg au milieu des autres invités et eut en leur présence une courte conversation avec lui. Ce fut la seule. A Rome, M. Wille, l'an dernier, fut l'hôte de l'ambassade allemande. Sa femme est cousine de l'ambassadrice.

Une réception eut lieu en l'honneur de M. Mussolini. Cent cinquante personnes y assistaient, entre autres M. Goebbels, avec lequel M. Wille échangea quelques mots.

Ce fut la première et la seule fois qu'il rencontra ce ministre.

Au mois de mars de cette année, M. Wille a passé une partie de ses vacances en Allemagne. Depuis 1931, où il avait été envoyé pour suivre les manœuvres de la Reichswehr, M. Wille ne s'était plus rendu en Allemagne. Le colonel Wille a deux filles mariées en Allemagne ; c'est pour leur rendre visite qu'il allait dans ce pays.

Alors qu'il se trouvait en séjour près de Berlin, le ministre de Suisse dans la capitale du Reich apprit que le colonel Wille s'y trouvait. Il saisit cette occasion d'inviter à un dîner le colonel Wille, ainsi que le général Blomberg et les officiers allemands qui, en leur temps, avaient pris part aux manœuvres suisses.

Peu de temps après, M. Wille prit part à un dîner organisé par le ministre de la Reichswehr, général Blomberg, à l'occasion du retour en Suisse du conseiller de légation Frœlicher. Le ministre du Reich, M. Hess, apprit à la suite de cette rencontre que le colonel Wille était à Berlin. Lorsque M. Wille arriva à Munich, le 19 mars, M. Hess l'invita à dîner et, le lendemain, il alla le chercher personnellement en automobile devant son hôtel. Dans l'automobile, se trouvait le ministre de l'économie publique du Reich, M. Schmidt, que M. Wille ne connaissait pas. Ce n'est qu'en route que M. Hess déclara à M. Wille qu'il avait également invité le chancelier Hitler. Il aurait été impossible à M. Wille de refuser de se rencontrer avec le chef de l'Etat allemand sans violer les lois de la politesse. Une série d'autres personnes furent également invitées à ce banquet. Du reste, M. Hitler ne fit son entrée que pour le thé, dans l'après-midi.

Lorsque M. Wille rentra en Suisse, il porta à la connaissance du chef du Département militaire fédéral toutes les rencontres qu'il eut en Allemagne. M. Minger, conseiller fédéral, lui demanda sur quoi les entretiens avaient roulé et M. Wille lui déclara que M. Hitler avait parlé de ses souvenirs de guerre, qu'il fut aussi question de problèmes de la politique intérieure allemande et que M. Wille, notamment, attira l'attention de ses interlocuteurs sur la mauvaise impression que le conflit religieux causait à l'étranger.

M. Wille s'est comporté de manière absolument correcte à l'égard du chef du Département militaire. M. Minger ne saurait toutefois contester que l'entrevue de Munich lui a causé une impression désagréable. Avec ses collègues du Conseil fédéral, M. Minger est d'avis qu'il aurait fallu un peu plus de prudence en l'occurrence. Mais affirmer, à cause de cette rencontre, que la neutralité suisse est menacée, c'est là une exagération manifeste que le Conseil fédéral repousse catégoriquement, de même que le doute sur les sentiments et la fidélité au devoir de M. Wille.

M. Minger a déclaré ensuite qu'il connaît les sentiments de Wille ; celui-ci n'est ni un demi-fasciste ni un fasciste, mais un vrai Suisse et un fidèle partisan de notre démocratie. Le Conseil fédéral repousse catégoriquement l'affirmation selon laquelle le colonel Wille entretiendrait

des relations contraires à la neutralité suisse avec les chefs du Reich allemand. Le Conseil fédéral continue à accorder sa confiance au colonel Wille.

M. Minger a déclaré qu'il n'entendait pas s'occuper de la proposition Schneider demandant que le colonel Wille soit relevé de ses fonctions ; il a proposé le rejet du postulat.

La campagne contre le colonel Wille est dirigée contre l'armée tout entière et est utilisée pour combattre la réorganisation de l'organisation militaire. Ce ne sont pas les voyages du colonel Wille à l'étranger qui portent atteinte à la neutralité suisse, mais les conclusions fausses et tendancieuses qui en sont tirées.

M. Minger, en terminant, a dit qu'il était curieux de voir subitement des représentants de l'extrême-gauche assumer le rôle de gardiens de la démocratie, notamment des hommes qui, en leur temps, ont été en rapport avec Moscou et avec d'autres milieux étrangers adversaires de la neutralité suisse et de la démocratie.

Quiconque est fermement et sérieusement pour la démocratie doit se prononcer en faveur d'une Suisse capable de se défendre. Un adversaire de la défense nationale ne peut pas être un défenseur de la démocratie.

Après la réponse de M. Minger, M. Walther (Lucerne), a proposé, au nom des groupes nationaux, d'ajourner le débat à mercredi pour permettre aux groupes de discuter l'affaire. Accepté à une majorité évidente.

On a passé à la revision du

Code des obligations

MM. Scherer (Bâle-Ville) et Aeby (Fribourg) ont fait rapport.

La discussion a été interrompue à l'article 945. Séance levée.

Conseil des Etats

Séance du 6 novembre

Prix d'achat du blé indigène

Reprenant l'examen des divergences dans la loi sur les banques, après y avoir apporté quelques modifications, le Conseil a renvoyé le projet au Conseil national.

M. Winzeler (Schaffhouse), président de la commission de conciliation, a présenté la proposition de celle-ci : 34 fr. pour deux ans.

M. Moser (Berne) a renoncé à combattre cette proposition qu'il déplore ; de même M. Savoy, qui estime qu'il eût été sage de s'en tenir au prix de l'année dernière.

La proposition de la commission a été adoptée par 25 voix contre 2.

Séance levée.

Le groupe radical

Les membres du groupe radical de l'assemblée fédérale, réunis hier, mardi, ont entendu M. Schöpfer, président du groupe, rappeler la mémoire du conseiller national Sulzer. Puis, le groupe s'est occupé de l'attitude à prendre à l'égard de l'interpellation Reinhard et du postulat Schneider et a pris connaissance de la démission annoncée pour la fin de cette année du juge fédéral Thélin.

Le plan fiscal bernois

Voici la nomenclature des mesures fiscales que le gouvernement bernois envisage pour combler le déficit :

Nouveaux impôts :	
Impôt de crise	2,500,000 fr.
Impôt sur les spectacles	230,000
Impôt sur les débits de vin à l'emporter	75,000
Impôt sur les cyclistes	200,000
Total	3,005,000

Anciens impôts aggravés :	
Droit de timbre	475,000 fr.
Successions	350,000
Droit de mutation	950,000
Patentes d'auberges	250,000
Total	2,025,000

Economies :	
Réforme administrative	125,000 fr.
Assistance	200,000
Primes pour le bétail	120,000
Traitements des institutrices	240,000
Doubles traitements	520,000
Nouvelle affectation des amendes	230,000
Total	1,435,000

Récapitulation :	
Nouveaux impôts	3,005,000 fr.
Impôts aggravés	2,025,000
Economies	1,435,000
Total	6,465,000

Le déficit bernois est de 8 millions.

Le gouvernement demande pleins pouvoirs pour appliquer ce programme sans avoir à le soumettre au vote populaire.

Cela nous rappelle les clameurs de la presse radicale de jadis à propos de ce canton rétrograde de Fribourg, dénué de droits populaires et en particulier de référendum financier !

Le Souvenir français à Lausanne

On nous écrit :

Fidèle à sa tradition, le Souvenir français de Lausanne a fait célébrer, hier mardi, à l'église de Notre-Dame, un office funèbre solennel à la mémoire des braves tombés au champ d'honneur durant la grande guerre. Cet office a été présidé par S. Exc. Mgr Besson, assisté de M. le curé Borel et de M. le directeur de la Longeraie, diacre et sous-diacre d'honneur, et de MM. les abbés Ramuz, curé de Morges, et Haas, desservant de Prélaz, diacre et sous-diacre d'office. Ainsi que la *Liberté* l'a annoncé, c'est S. Exc. Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes, qui a prononcé le sermon de circonstance. Mgr Pic, évêque de Valence, honoraire également la cérémonie de sa présence, et tandis que le clergé pénétrait dans le sanctuaire, il nous vint à la pensée que si les voûtes de l'édifice centenaire pouvaient parler, elles témoigneraient certainement leur allégresse au spectacle, nouveau pour elles, de ces trois évêques passant en bénissant la foule.

Bientôt, l'office de *Requiem*, chanté par la société Sainte-Cécile, a déployé les beautés toujours anciennes et toujours nouvelles de sa liturgie.

A l'Evangile, Mgr Gerlier est monté en chaire. Il a, tout d'abord, félicité le Souvenir français pour le noble geste qu'il accomplit chaque année à pareille époque, sur la suggestion du prélat, fils de l'Alsace, qui représente si dignement sa patrie à Lausanne, depuis nombre d'années. Son cœur d'ancien interné lui a dicté des paroles émues de reconnaissance à l'adresse de la nation suisse et de notre évêque vénéré. Après un mot aimable pour l'évêque de Valence et l'hommage rendu aux soldats français, alliés et suisses tombés pendant la guerre, il a rappelé que de douloureux événements avaient conduit le Souvenir français à associer à cette commémoration la mémoire de M. Louis Barthou, le ministre assassiné aux côtés d'Alexandre de Serbie, et de M. Raymond Poincaré, le grand Lorrain, le président de la guerre et de la victoire.

A tous ces morts va notre hommage, mais quelle forme lui donnerons-nous ? En faisant à leurs âmes immortelles l'aumône de nos prières, nous continuerons leur œuvre, au service de la paix et de la fraternité. Le soin pieux des tombes, les discours que l'on prononce, les minutes éloquentes de silence, tout cela est grand, tout cela est noble, mais laisse inassouvi le désir de nos morts. Ils demandent la prière. Lorsque nous songeons à leur sacrifice, faudrait-il que nous acceptions la désespérance qui voudrait que tout finisse au tombeau ? Abominable injustice contre laquelle la foi a élevé, à travers les siècles, la protestation de la conscience. N'avons-nous pas, d'ailleurs, l'assurance formelle du Christ : « Celui qui croit en moi vivra, quand bien même il serait mort. »

D'autre part, la paix, testament suprême de ceux dont le souvenir nous réunit en ce jour, peut-elle être l'œuvre d'un commandement humain ? Il faut chercher plus haut l'impératif capable de la faire régner entre les hommes. Tout en rendant de tout cœur hommage aux efforts tentés à Genève pour réaliser la paix, Mgr Gerlier a rappelé que le désarmement matériel serait stérile s'il n'était accompagné du désarmement des intelligences et des cœurs qui, lui, ne peut être réalisé, aujourd'hui comme hier, que par le Seigneur Jésus. C'est ce qu'ont bien compris les 70,000 anciens combattants réunis à Lourdes, les 22 et 23 septembre, à l'appel de l'abbé Bergey, et qui, tout en appartenant à seize nations différentes, ont voulu, oubliant tout ce qui les avait divisés, s'unir dans une même foi et dans une même prière pour demander à Dieu de ratifier et de bénir leurs efforts dans la poursuite de la paix.

C'est par cette émouvante évocation qu'a terminé le distingué prélat, laissant, au cœur de son auditoire, la plus forte et la plus durable des impressions. A. A.

L'IMPOSITION DE LA BENZINE

Une conférence réunissant des représentants des groupes, associations et entreprises intéressés à la circulation routière et au tourisme en Suisse, tenue hier mardi à Ollon, a pris position à l'égard de l'augmentation projetée de l'imposition de la benzine, de la question de l'amélioration du réseau routier des Alpes et du problème des effets que pourrait avoir une aggravation des règlements de la circulation. A l'unanimité, une résolution a été adoptée disant notamment qu'une augmentation du droit sur la benzine aurait un effet désastreux sur le tourisme en Suisse et partant sur toute l'économie du pays. La résolution considère l'amélioration du réseau routier des Alpes comme une nécessité urgente. Cette amélioration ne devrait pas être retardée ou limitée. Enfin, le règlement de la circulation routière ne devrait comporter aucune disposition qui serait susceptible de porter atteinte au bon renom de la Suisse à l'étranger.

Le déficit de la ville de Berne

Le conseil municipal de Berne vient de soumettre au conseil de ville le projet de budget de la municipalité pour 1935. Celui-ci accuse 18,211,245 fr. aux recettes et 20,528,623 fr. aux dépenses, soit un déficit de 2,317,378 fr. Le budget de 1934 accusait un découvert présumé de 2,192,886 francs.

Les vétérans de 1870



M. MOTTA, conseiller fédéral, félicitant, à Bellinzone, deux vétérans de l'occupation des frontières, en 1870.

Les radicaux genevois demandent M. Musy comme commissaire financier de l'Etat

Le Peuple genevois, organe radical-progressiste, vient de publier sur les finances de Genève un article qui conclut à la nécessité d'un commissaire financier investi de pouvoirs discrétionnaires.

Voici comment il justifie cette proposition : « Le budget de l'Etat doit être ramené de 45 millions à 30 millions environ. Voilà la question. Or, ce grave problème ne peut être résolu qu'en supprimant 1000 fonctionnaires sur les 3000 qui vivent sur l'Etat. »

« On sera obligé, en outre, de réduire les dépenses de l'Etat de 33 %, avec cette réserve indispensable de ménager les situations acquises, autant que faire se peut, afin que nul ne soit précipité dans le malheur par des dispositions mal prises. »

« Il saute aux yeux que, ni le Grand Conseil, ni le Conseil d'Etat ne peuvent mener à bonne fin une réorganisation de cette envergure. Il faut donc provoquer l'éclosion d'un pouvoir exceptionnel muni de compétences exceptionnelles très étendues. »

« Ce pouvoir exceptionnel peut être ou un commissaire fédéral dont nous pourrions provoquer l'intervention, ou un commissaire cantonal dont il faudrait créer la fonction. Ce commissaire cantonal sera de préférence un confédéré, ne subissant aucune influence locale, mais très au courant de l'administration et de ses possibilités. Il y a un homme en Suisse qui ferait un commissaire cantonal de premier ordre. Par exemple, M. Musy, ancien conseiller fédéral. Il va sans dire qu'un traitement approprié devrait lui être assuré pour une tâche de cette envergure, où l'administrateur et l'homme d'Etat devront rivaliser de zèle, de clairvoyance, de doigté et de bon sens. »

« Ce commissaire cantonal une fois pris en considération, quelle serait la marche à suivre ? »

« 1. La loi donnera à ce commissaire un pouvoir d'investigation illimité dans l'administration cantonale et communale, avec droit de sanction contre quiconque voudrait l'enlever. »

« 2. Après six mois d'investigations, ledit commissaire publiera un plan général de réorganisation pour être soumis à l'opinion publique. »

« 3. Le commissaire de l'Etat recevra un pouvoir d'exécution à laquelle il présidera en personne sous forme d'arrêtés qui auront force de loi. Notre proposition vise donc à créer un dictateur légal et contrôlé. »

Le Travail, naturellement, bondit d'indignation.

IMPUDENCE MAÇONNIQUE

La Grande Loge maçonnique suisse Alpina organise un concours en vue d'obtenir une œuvre dramatique pour célébrer les idées d'humanité (amour du prochain et tolérance), de démocratie et d'amour de la patrie, écrite en langue allemande.

La Grande Loge Alpina pourra dédier son chef-d'œuvre aux francs-maçons d'Espagne ou du Mexique, qui font de si bel ouvrage en fait d'humanité, de tolérance et de patriotisme.

Le championnat suisse de gymnastique

Les équipes Soleure I et Berne II qui se sont rencontrées à Derendingen, samedi 3 novembre, ont obtenu les excellents résultats suivants : Berne II, 114,45 ; Soleure I, 113,70. Meilleurs résultats individuels : Find, 29,20 ; Aufranc, 28,90 ; Bader, 28,85 ; Flury, 28,80 ; Piantoni, 28,35.

A Laufen, dimanche 4 novembre, ce sont les équipes Berne I et Bâle-Campagne qui étaient en présence. Berne I, en totalisant 114,15, a confirmé ses prétentions. Bâle-Campagne a obtenu 106,75. Voici quelques résultats individuels : Pfister, 29,80 ; Kern, 29 ; Hollenweger, 28,10 ; Perrenoud, 28 ; Hunkeler, 27,85.

La situation politique en France

Paris, 6 novembre.

Le Conseil des ministres a présenté une grande importance politique. Il a été consacré presque entièrement à l'attitude des représentants du parti radical-socialiste à l'égard du projet des trois douzièmes provisoires présenté par M. Gaston Doumergue.

M. Herriot a dit à ses collègues que ses amis politiques répugnaient à suivre le président du Conseil dans cette procédure, qui impliquerait un préjugé favorable à la réforme de l'Etat et permettrait peut-être la dissolution de la Chambre en cas d'un vote hostile.

M. Gaston Doumergue a été amené à demander au chef du parti radical s'il entendait qu'elle devait avoir pour conséquence la démission immédiate des six ministres radicaux socialistes.

M. Herriot et ses collègues radicaux se sont retirés dans un salon voisin de la salle du Conseil, où ils se sont entretenus pendant plus d'une demi-heure.

Finalement, sur les instances de M. Marchandeaup et de M. Laval, M. Herriot a consenti à ajourner sa décision jusqu'au prochain conseil des ministres qui se tiendra jeudi matin, à 10 heures. Si M. Herriot persiste dans son intention de reprendre sa liberté d'action, il n'est pas douteux que M. Gaston Doumergue tiendra à remettre sans délai au président de la République la démission collective du cabinet.

Paris, 6 novembre.

Le gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi rendant obligatoire une déclaration préalable avant toute manifestation sur la voie publique. Ce projet institue la responsabilité civile des groupes organisateurs des manifestations interdites. Ces associations pourront être éventuellement dissoutes.

Un autre projet de loi interdit en principe les importations d'armes et décide que, désormais, tout détenteur d'une arme devra demander une autorisation aux autorités.

Paris, 6 novembre.

Le groupe de la gauche démocratique du Sénat, qui compte 167 membres, a délibéré sur la situation politique. Il a voté, par 96 voix contre 2, sur 98 votants, une motion par laquelle elle approuve la démarche effectuée par son comité directeur auprès de M. Doumergue, pour le mettre en garde contre le danger que constituerait, à ses yeux, la suppression de l'avis conforme du Sénat en matière de dissolution, et pour lui recommander d'effectuer la réforme de l'Etat dans le cadre de l'actuelle constitution.

Paris, 7 novembre.

M. Doumergue a reçu MM. Baréty et Coty, députés, appartenant au groupe des républicains de gauche, qui ont apporté au président du Conseil l'adhésion unanime de ce groupe aux projets gouvernementaux. Le chef du gouvernement a conféré avec M. Caillaux, président de la commission sénatoriale des finances.

Paris, 7 novembre.

Le groupe républicain socialiste de la Chambre a adopté la motion suivante :

Le groupe, estimant, ainsi que l'a déclaré maintes fois le président du Conseil, que le vote du budget avant la fin de l'année est indispensable à la bonne marche des finances publiques, constatant que les rapports sont distribués et que la discussion peut commencer immédiatement et être terminée en temps utile se déclare hostile au vote de trois douzièmes provisoires.

Paris, 7 novembre.

Le groupe radical-socialiste a décidé d'ajourner à une date ultérieure l'élection de son président. M. Daladier a déclaré qu'il ne serait pas candidat.

M. Herriot a fait un exposé de la situation. On interprète généralement l'ajournement de l'élection du président du groupe comme l'indication que M. Herriot reprendra la présidence du groupe radical-socialiste lorsqu'il aura démissionné comme ministre.

M. Marchandeaup a exposé les dangers que présenterait une crise ministérielle dans les circonstances présentes.

M. Malvy a fait appel à l'esprit de conciliation de ses collègues.

Le groupe a adopté à l'unanimité moins deux voix l'ordre du jour suivant :

« Le groupe se déclare fidèle à l'idée de la trêve ; l'ayant loyalement pratiquée, il est en droit d'en réclamer le respect par les autres partis. Résolu, dans l'intérêt du pays, à une réorganisation profonde de l'Etat, il affirme sa volonté de réaliser cette réforme, à l'exclusion de toute mesure contraire à la doctrine républicaine. »

« Considérant, d'autre part, que le rapporteur général de la commission des finances a déposé son rapport sur le budget, qui est donc en état d'être discuté, soucieux d'une bonne administration des finances publiques, le groupe décide de réclamer la discussion immédiate du budget et d'aider à son vote dans les délais les plus courts. »

« Le groupe estime avoir fait ainsi tout ce qui dépendait de lui pour maintenir l'union des partis. »

« Il souhaite que des efforts pareils répondent aux siens pour assurer, par la collaboration de tous, le redressement économique et le maintien de la paix intérieure et extérieure. »

Cet ordre du jour, tout en réclamant le maintien de la trêve, est hostile en fait à la dissolution de la Chambre sans le Sénat aussi

bien qu'au vote des trois douzièmes provisoires. Il est à peu près certain que les ministres radicaux refuseront leur vote aux douzièmes provisoires.

Les familiers de l'ancien président de la République assuraient que M. Doumergue préférerait renoncer au pouvoir s'il n'est pas suivi par tous ses collaborateurs.

Paris, 7 novembre.

Le groupe démocrate populaire a adopté un ordre du jour constatant que le malentendu survenu dans les circonstances intérieures et extérieures angoissantes de l'heure actuelle risque de jeter le trouble dans le pays et demandant aux républicains conscients de leur responsabilité envers la nation de maintenir la trêve des partis.

Paris, 7 novembre.

La première séance de la Chambre et du Sénat a été consacrée aux oraisons funèbres en l'honneur du roi de Yougoslavie, de M. Barthou et de M. Poincaré.

Prochaine séance, jeudi.

STAVISKY et C^{ie}

Paris, 7 novembre.

La commission d'enquête pour les affaires Stavisky a entendu, hier mardi, de Chevert, l'un des complices de l'escroc Stavisky. De Chevert s'est longuement expliqué sur ses relations avec celui-ci.

Au cours de sa déposition, le témoin a déclaré que Stavisky n'avait été quelqu'un que par la Sûreté générale. Le témoin cita plusieurs policiers qui connaissaient Stavisky, entre autres Benoist, mais il s'est refusé à donner d'autres noms d'hommes politiques que ceux qui sont déjà connus : Bonnaure, Proust, Garat, André Hesse, René Renoult, peut-être Dalimier, peut-être Fernand Laurent.

De Chevert a répété ensuite ses dépositions antérieures au sujet des prétendues relations du conseiller Prince et de Stavisky.

Chevert a déclaré enfin que Stavisky a été protégé et toléré par la police de la rue des Saussaies et par celle du quai des Orfèvres. Le témoin a déclaré ensuite que certaines déclarations qu'il a faites au sujet de l'affaire Prince au commissaire Guillaume n'ont jamais été infirmées par lui-même depuis et il a ajouté que, lorsqu'on sait les choses qu'il connaît, on ne peut pas parler de suicide au sujet de la mort de M. Prince. « C'était, a-t-il dit, un témoin gênant. Il savait beaucoup de choses. »

L'enquête sur l'attentat de Marseille

Vienne, 7 novembre.

Le ministre de Yougoslavie à Vienne s'est rendu hier, mardi, à la chancellerie fédérale afin de s'occuper de l'affaire du lieutenant-colonel de l'ancienne armée austro-hongroise Perchevitch, actuellement en état d'arrestation préventive, qui est accusé d'être l'homme qui désigna par le sort les trois Croates qui reçurent l'ordre d'exécuter l'attentat de Marseille.

Perchevitch est considéré comme le principal organisateur de la conjuration.

LES POURPARLERS NAVALS

Londres, 7 novembre.

On présume que les négociations vont reprendre entre les trois délégations navales et que les Anglais chercheront à faire prévaloir une formule de compromis.

La préoccupation des délégations est plutôt de connaître à quel moment le Japon dénoncera officiellement le traité de Washington que de prévenir ce geste. Les révélations du comité des mandats attestent que le traité a été transgressé en fait ; on admet que la dénonciation officielle aura lieu avant que la Société des nations ait statué sur la portée des infractions commises par les Japonais dans les îles sous mandat.

La horderie du roi de Siam

Bangkok, 6 novembre.

Le président de l'Assemblée du peuple, le secrétaire général du Conseil d'Etat et le secrétaire du ministère des affaires étrangères quitteront Bangkok mercredi par le train. Ils s'embarqueront à Penang avec la mission d'expliquer clairement au roi les trois lois qu'il a refusé d'approuver et de lui demander quand il pense rentrer au Siam.

Nouvelles diverses

Le roi Fouad a accepté la démission du cabinet égyptien et a prié le premier-ministre de conserver la présidence pendant les délibérations que nécessitera la formation d'un nouveau ministère.

M. Lamoureux, ministre français du commerce et de l'industrie, qui devait partir hier soir, mardi, pour Moscou, a remis son départ à une date ultérieure.

M. Kallay, ministre hongrois du commerce, arrivera demain jeudi à Vienne afin d'aplanir les difficultés qui se sont élevées dans l'application des protocoles de Rome entre les deux pays.

EN ESPAGNE

Madrid, 6 novembre.

La Gaceta de Madrid publie des décrets de la présidence du conseil gracieux trois officiers condamnés à mort par le conseil de guerre à Barcelone. Dix-huit civils sont également graciés. Les condamnés voient leur peine commuée en 30 ans de réclusion.

Saint-Sébastien, 6 novembre.

La police a confisqué jusqu'à présent dans la province 24.000 fusils, 6000 revolvers et 10.000 cartouches. Les fusils sont presque tous des armes de chasse.

Madrid, 7 novembre.

On mande d'Oviédo que la potence aurait été dressée à Gijon. On suppose qu'il s'agit de l'exécution des deux sentences de mort prononcées par le conseil de guerre.

Un ordre de grève générale aurait été donné à Saragosse par la Confédération nationale du travail (anarcho-syndicaliste). Jusqu'à présent, cet ordre n'aurait été obéi que d'une façon incomplète. Aucun incident n'est signalé.

Madrid, 7 novembre.

L'état de siège a été prolongé pour une nouvelle durée d'un mois. Il avait été décrété le 6 octobre et, d'après la constitution, il venait à échéance hier, mardi.

Madrid, 7 novembre.

Les Cortès ont adopté par 233 voix la motion Gil Robles accordant au gouvernement la confiance la plus large et lui demandant d'établir complètement les responsabilités au sujet du mouvement révolutionnaire, d'appliquer de manière inflexible toutes les sanctions prévues par les lois et enfin d'adopter les mesures nécessaires pour empêcher le retour d'une action quelconque susceptible de compromettre l'ordre social ou la stabilité de la constitution.

Les élections américaines

Hazleton (Pensylvanie), 6 novembre.

Le petit village minier de Kelayres, qui compte 600 électeurs, a été, lundi soir, le théâtre d'une scène tragique pour la clôture de la campagne électorale.

Un cortège de plusieurs centaines d'électeurs démocrates défilait dans les rues, lorsque, soudain, une fusillade éclata, provenant de la demeure du chef du parti républicain.

Trois démocrates ont été tués sur le coup ou ont succombé pendant leur transport à l'hôpital. Quatorze ont été blessés, dont plusieurs sont dans le coma.

New-York, 6 novembre.

Pendant les élections, toutes les Bourses de New-York, de Chicago et des autres villes sont fermées.

Chicago, 7 novembre.

Le docteur nègre Joseph King, candidat au Sénat, a été enlevé par des bandits durant les opérations du scrutin.

Wars Union (Ohio), 7 novembre.

Une personne a été tuée au cours d'une querelle électorale.

Le total des victimes de la campagne électorale s'élève à huit.

Le procès de deux antifascistes

Rome, 7 novembre.

Hier mardi a eu lieu à Rome, devant le tribunal pour la défense de l'Etat, le procès ouvert à la suite de l'incident qui s'est produit à la frontière italo-suisse, à Pontetresa.

Le 11 mars au soir, une automobile se présentait au poste-frontière italien. La machine était conduite par M. Sion Segré, de Turin, qui était accompagné de M. Mario Levi, avocat. L'automobile transportait des tracts antifascistes imprimés à Paris.

M. Mario Levi se jeta dans la rivière et se réfugia en territoire suisse. Segré fut arrêté. Quelque temps après, la police procéda à l'arrestation d'un certain Léon Ginzburg, Russe, résidant en Italie. Segré et Ginzburg ont comparu sous l'inculpation de conspiration contre l'Etat.

Segré a déclaré qu'il n'avait pas connaissance du but antinational de l'association dont il était membre. Il a écrit au procureur général une lettre dans laquelle il déplorait son attitude et implorait pardon.

Le procureur a requis pour Ginzburg une peine de 5 ans de réclusion, et pour Segré quatre ans de réclusion avec sursis.

La Hongrie cherche du secours à Rome

Budapest, 6 novembre.

Les négociations de M. Gæmbes avec M. Mussolini et M. Suvich, secrétaire d'Etat, portent sur la continuation et le développement des accords de Rome.

Les accords de Rome ont donné une base solide à la politique officielle de l'Italie, de la Hongrie et de l'Autriche, et l'amitié italo-hongroise est si inébranlable que la solution des questions posées s'en trouvera allégée.

Les négociations engagées avec les hommes d'Etat italiens permettent d'espérer un renforcement des relations amicales au point de vue pratique.

Des discours tchèques

Prague, 6 novembre.

Le Dr Bénéš, ministre des affaires étrangères, a fait un exposé sur la situation extérieure de la Tchécoslovaquie devant la Chambre et au Sénat.

Parlant de la Sarre, le ministre a relevé que les discussions de Genève ont réussi en partie à calmer certains esprits. La Tchécoslovaquie est intéressée à ce que le problème de la Sarre soit résolu de façon à faciliter une entente entre la France et l'Allemagne.

Le ministre a constaté que les rapports avec le Reich restaient bons. Quant à ceux avec la Pologne, ils sont empreints de réserve. Il serait donc opportun que la politique polonaise se précisât. La politique tchéco-slovaque ne sera pas dirigée contre la Pologne.

La situation internationale se trouve dans un stade d'expectative et de regroupement de forces et de fronts. La Tchécoslovaquie et la Petite-Entente n'ont pas à modifier la ligne suivie jusqu'à présent. Le but de cette politique est une collaboration de tous les Etats. La meilleure garantie de paix est une collaboration franco-anglaise.

Prague, 6 novembre.

M. Malypeter, président du Conseil, a prononcé un discours à la Chambre et au Sénat sur la situation économique. L'orateur est d'avis que la période de dépression est maintenant terminée. La Tchécoslovaquie entend rester fermement sur le terrain de la démocratie et elle saura défendre ce régime. La Tchécoslovaquie n'acceptera les engagements de loyale collaboration que s'ils sont formulés sans réserves ni conditions.

LA SARRE

Rome, 7 novembre.

Hier, mardi, a eu lieu à Rome une réunion du comité des trois de la Société des nations, composé du baron Aloisi, président, Italie; de M. Cantilo, République Argentine, et de M. Lopez Olivan, Espagne. Ce comité fut chargé par le conseil de la Société des nations d'étudier les dispositions à prendre en vue du plébiscite de la Sarre.

Dans sa séance du 8 septembre, le conseil avait élargi le mandat du comité en l'autorisant à procéder à l'étude des différentes questions techniques ayant trait au plébiscite, en faisant appel à l'avis d'experts s'il le jugeait opportun. Le comité se mit alors immédiatement en rapport avec les gouvernements et avec les organisations techniques de la Société des nations en leur demandant leur point de vue sur les questions susdites. Le but de la session de Rome est d'examiner les résultats des démarches faites ainsi que les études accomplies et de formuler des propositions qui, consacrées dans le rapport, seront ensuite soumises au conseil de la Société des nations dans sa session du 21 novembre.

Paris, 7 novembre.

M. Laval a reçu M. Roland Koster, ambassadeur d'Allemagne, avec qui il a conféré sur le plébiscite de la Sarre.

M. Laval a précisé que la France n'entendait ni ne pouvait renoncer à aucun des devoirs qui lui incombent en exécution de ses obligations internationales.

L'ambassadeur a affirmé que l'Allemagne n'entendait en aucune manière méconnaître les conditions fixées par le traité pour assurer la liberté du vote des Sarrois.

M. Snowden s'évanouit à force de violence

Londres, 6 novembre.

A la fin d'un discours dans lequel il attaquait violemment la politique protectionniste du gouvernement, le vicomte Snowden a eu un demi-évanouissement et il a dû quitter le Cobden Club, devant lequel il parlait, sans avoir achevé sa péroraison. L'ancien ministre dénonçait dans son discours l'attitude du cabinet qui, selon sa thèse, s'était servi du tremplin national pour accéder au pouvoir, y pratiquer une politique désavouée par le pays et renier tous ses engagements passés.

LE CHEF DES FASCISTES ANGLAIS

Londres, 7 novembre.

Sir Oswald Mosley, chef de l'union des fascistes britanniques, a gagné le procès en diffamation qu'il avait intenté à un journal libéral. Le jury a estimé que l'interprétation donnée par ce journal des paroles de sir Oswald Mosley était volontairement erronée et il a accordé au chef fasciste 5000 livres sterling de dommages-intérêts.

LA POLITIQUE BELGE

Bruxelles, 7 novembre.

Le comité directeur de l'Union catholique belge a voté la résolution suivante :

- 1° Le gouvernement est résolu à mener sa tâche jusqu'au bout.
- 2° Il est décidé à maintenir le franc à la parité-or actuelle.
- 3° Il est résolu à s'opposer au retour du régime tripartite.

Tribunaux

Le procès Matouchka

En présence d'une foule considérable, se sont ouverts, lundi, devant la cour criminelle de Budapest, les débats du procès intenté à Matouchka, le spécialiste des attentats ferroviaires, qui commit, dans la nuit du 12 au 13 septembre 1931, un attentat contre l'express Budapest-Vienne. Au cours de la catastrophe, vingt-deux personnes trouvèrent la mort et dix-sept autres furent grièvement blessées.

Matouchka a répondu de façon bizarre et a recommencé le jeu que l'on connaît de ses précédents interrogatoires en parlant de façon incohérente.

A la question du président qui voudrait savoir s'il s'estime coupable, l'inculpé a répondu oui à voix basse et a ajouté qu'il n'aurait pas dû écouter l'esprit Léo qui l'obligea d'exécuter une série d'attentats. Ce Léo ne le laissa jamais en paix depuis sa tendre jeunesse, a ajouté le meurtrier.

Ses déclarations sont devenues de plus en plus bizarres ; parfois, Matouchka semblait vouloir ne plus se souvenir des faits qu'on lui demandait de préciser, et le président a eu une peine infinie à le ramener aux faits.

Matouchka s'est présenté le second jour des débats sous l'aspect d'un homme cassé, nerveux et tremblant et qui ne répondait qu'à contre-cœur.

La cour lui a demandé des précisions sur l'état de sa fortune. Matouchka n'a pas donné de réponses claires. En sanglotant, le meurtrier a affirmé qu'il n'avait pas voulu tuer et qu'il n'avait pas pensé que ses attentats feraient des victimes. Puis, il a exposé les idées fantastiques qui le poussèrent à créer un parti communiste-religieux et comment il a recueilli les fonds qui servirent à cette fondation.

La fin de la séance d'hier mardi a été consacrée à l'attentat d'Anspach.

A l'audience d'hier après midi, Matouchka a exposé les détails techniques de chacun de ses attentats. A Anspach, il opéra avec une minutie qui révèle une longue préparation. Le président lui ayant demandé s'il avait un complice, Matouchka a répondu négativement et a ajouté que « l'esprit Léo, debout, à proximité, l'encourageait ».

On a trouvé chez Matouchka des cartes sur lesquelles il avait préparé les plans de nouveaux forfaits. S'il avait réussi à déjouer la police, il comptait opérer dans les environs de Marseille notamment, puis sur la ligne Milan-Vintimille.

Le président, ayant formé finalement quelques hypothèses pour expliquer les actes de Matouchka, s'est demandé si celui-ci n'espérait pas un fructueux pillage étant donné que les derniers attentats du criminel visaient toujours des trains rapides comportant un wagon postal. D'autre part, s'est demandé le président, Matouchka n'a-t-il pas voulu, en multipliant les catastrophes, augmenter les chances de succès de l'appareil de son invention destiné à empêcher les accidents de chemins de fer ?

Condamnation d'un banquier véreux

La 9^{me} Chambre de Paris a confirmé, hier mardi, la condamnation à cinq ans de prison sans sursis et à 3000 fr. d'amende qui avait été infligée à M. Léon Cachard, fondateur de la Banque du Poitou et de Saône-et-Loire, qu'elle avait prononcée par défaut. La cour a déclaré qu'il n'y aurait pas de confusion de peine avec la condamnation prononcée dans les mêmes conditions le 25 octobre par la première Chambre de la cour d'appel à deux ans de prison et à 1000 fr. d'amende.

AVIATION

Après la course Londres-Melbourne

Le comité d'organisation vient d'établir les classements officiels de la course Londres-Melbourne, Scott et Black sont premiers de la course « handicap », mais comme ils sont également premiers de la course de vitesse, le prix a été décerné à l'équipe classée seconde.

Course de vitesse : 1. Scott-Black, 10 000 livres (soit environ 150.000 fr.), coupe en or ; 2. Turner-Pangborn, 1500 livres ; 3. Jones-Waller, 500 livres.

Course handicap : 1. Scott-Black ; 2. Parmentier-Moll, 2000 livres ; 3. Melrose, 1000 livres.

AUTOMOBILISME

Au Touring-Club suisse

Le conseil d'administration du Touring Club suisse s'est réuni lundi à Genève, sous la présidence de M. Henry Henneberg, président.

Parmi les objets figurant à l'ordre du jour, et qui ont donné lieu à des débats extrêmement intéressants, il convient de citer l'assurance-responsabilité civile automobile et les mesures à envisager pour lutter efficacement contre les « chauffards » et les accidents de la route.

La question du service d'entraide routier et son extension ont fait l'objet d'un débat au cours duquel le conseil d'administration a pu se rendre compte des nombreux services que rend cette institution.

POLITIQUE SOCIALE

Une convention entre patrons et ouvriers italiens

Une convention a été conclue entre la Confédération fasciste des ouvriers de l'industrie et la Confédération fasciste patronale afin d'atténuer le chômage. La convention prévoit l'application de mesures exceptionnelles afin de donner des possibilités de travail à un nombre d'ouvriers supérieur à celui qui est actuellement occupé. Ce but sera atteint par les mesures suivantes :

1° Réduction en principe de l'horaire de travail jusqu'à 40 heures par semaine.

2° Abolition en principe des heures supplémentaires.

3° Substitution, dans la mesure du possible, de la main-d'œuvre masculine à la main-d'œuvre féminine et des adultes aux mineurs.

4° Limitation du travail des femmes et des adolescents aux occupations qui leur sont le plus adéquates et en harmonie avec les exigences des entreprises.

5° Remplacement du personnel retraité par des chômeurs.

6° Constitution d'une caisse nationale pour le versement d'allocations de familles. La caisse sera alimentée par les contributions de tous les ouvriers à raison de 1,1 % du montant des salaires et par une contribution égale des patrons.

7° Salaires hebdomadaires proportionnés à l'horaire réduit.

Petite Gazette

Le premier revolver

Racontant, dans *Candide*, l'attentat de Fieschi contre Louis-Philippe, en 1835, M. Lucas-Duhreton nous montre le futur conspirateur, en 1831, « tirant des coups de revolver pour amener les gens ».

En 1831 ? Déjà ?

C'est trop tôt de près de trente années. Il y eut bien, en 1815, le pistolet à cinq canons imaginé par l'armurier Lenormand, mais cette arme incommode et dangereuse ne recueillit qu'une curiosité éphémère. Il y eut bien, aussi, en 1835, un pistolet à barillet qui, s'il tirait plusieurs coups, se chargeait difficilement par la bouche. Mais ce ne fut qu'en 1860 que Lefaucheux, associé en cela à Galand, fabriqua le premier pistolet-revolver, qui, très rapidement, se substitua partout à l'archaïque pistolet.

Marché de mules

C'est le 12 novembre, jour de la Saint-Martin, que se tient à Pau, capitale des Basses-Pyrénées et station d'hiver importante, un marché original et pittoresque, la foire au mules.

Dès la veille au soir, les paysans de toute la région amènent leurs mules dans la capitale régionale. De tous côtés, ces braves animaux, indispensables aux habitants des Pyrénées comme porte-faix, arrivent pour la grande « Foire de Saint-Martin », et Pau offre, pendant cette matinée du 12 novembre, un aspect tellement pittoresque et original que les peintres du Midi ne pourraient souhaiter mieux. Les visiteurs du marché qui s'y rendent avec l'intention de faire des achats ne sont pas seulement les naturels des Basses-Pyrénées ou des Landes voisines, mais toujours aussi nombre d'acheteurs espagnols de l'autre côté des Pyrénées, revêtus de leurs anciens costumes aragonais.

Avec un tempérament tel que celui des Basques et des Espagnols, il est facile d'imaginer l'animation intense dont fourmille cette vente. Et pour le comprendre mieux encore, on doit se rendre compte qu'une bonne mule représente pour le montagnard exactement la même chose que la vache ou le cheval pour le paysan de la plaine.

Dans aucun endroit des Pyrénées, on ne trouve d'aussi magnifiques mules qu'au marché de Pau, le 12 novembre.

LES SPORTS

Le match de football Suisse-Autriche

L'équipe de Suisse va jouer un nouveau match international, dimanche, 11 novembre. Elle se rendra à Vienne où, pour la coupe d'Europe, elle rencontrera le « onze » d'Autriche sur le stade de Vienne. Comme on le verra, l'équipe suisse qui a joué contre la Hollande a été remaniée. Cette nouvelle équipe s'entraînera demain soir, jeudi, à Zurich, contre une sélection zuricoise. Voici comment les équipes seront composées :

Suisse : Séchey (Lausanne-Sports) ; Minelli (Grasshoppers) ; Gobet (Berne) ; Greiner (Bâle) ; Jaccard (Montreux) ; Laertscher (Servette) ; Stelzer et Spagnoli (Lausanne-Sports) ; Frigerio (Young-Fellows) ; Aeby (Servette) et Jack (Bâle).
Remplaçants : Bizzozero (Lugano) ; Baumgartner (Berne), et Kielholz (Servette).

Autriche : Platzer (Admira) ; Pawlicek (Admira) ; Sesta (W. A. C.) ; Wagner (Rapid) ; Smistik (Rapid) ; Nausch (Autria) ; Zischek (Wacker) ; Gschweidl (Vienna) ; Kabourek (Rapid) ; Walzhofer (Wacker) et Hassmann (Vienne).

Nouvelles financières

Emprunt vaudois

Le Conseil d'Etat vaudois demande au Grand Conseil l'autorisation d'émettre un emprunt de consolidation de 10 millions.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Tamponnement

Hier mardi, une automotrice a été tamponnée à Maffles (Belgique) par un train de voyageurs. Une personne a été tuée ; plusieurs voyageurs ont été blessés.

LA VIE ECONOMIQUE

Travailleurs de chez nous

Le sort des ouvriers du pays préoccupe aujourd'hui non seulement les autorités et les groupes professionnels, mais l'opinion publique tout entière, soucieuse du chômage dont la menace va s'accroissant. En ces temps de « Semaine suisse », il est intéressant de savoir, par quelques exemples, dans quels genres d'entreprises sont occupés ces travailleurs pour le gagne-pain desquels s'organise, en définitive, la propagande économique nationale. Sait-on qu'environ 4500 ouvriers et employés vivent de l'industrie suisse du papier, que 2000 travaillent dans les diverses industries de la céramique, que 5000 tirent leurs moyens d'existence de la fabrication des pierres cuites ? Voici, en trois groupes qui intéressent la vie de chaque jour : écrits et emballages, vaisselle et canalisations, constructions de toutes sortes, etc., à quoi s'attache le sort de plus de 10,000 travailleurs suisses dont la situation dépend en partie de l'attitude de leurs compatriotes.

Dans les domaines cités, l'importation est encore énorme et la production du pays pourrait trouver un meilleur écoulement sur le marché intérieur. Elle y trouvera de nouveaux débouchés, car l'effort de solidarité nationale n'a jamais été demandé en vain aux Suisses, lorsque la nécessité d'agir dans ce sens était, comme aujourd'hui, indéniable.

Echos de partout

Le candidat au bandeau

Il y a quelques jours, à Paris, un candidat se présentait devant les examinateurs pour l'oral de la philosophie.

Il avait autour de la tête un gros bandeau et paraissait souffrir extrêmement. Aux professeurs, qui s'inquiétaient, il expliquait qu'il avait un abcès très douloureux. A peine pouvait-il parler !

Aux questions de l'examen, il se contentait de répondre par des phrases très courtes. A certains moments, même, il gardait le silence, mais il se tordait sur sa chaise et poussait des soupirs : — Excusez-moi. Une question que je sais pourtant si bien !

En réalité, il ne la savait pas du tout. Mais c'était un simulateur. Il a été refusé.

Le secret de vieillir

Le baron Edmond de Rothschild, qui vient de mourir, occupait un siège de membre libre à l'Académie des Beaux-Arts à Paris, depuis vingt-huit ans.

Lorsqu'il allait l'hiver, assister aux séances de son académie, il était accompagné d'un chauffeur et d'un valet de pied. Tandis que le premier tenait la portière de l'auto, l'autre aidait le baron à descendre. Sitôt entré, le groupe s'arrêtait. Le chauffeur enlevait au baron sa pelisse et le valet de pied lui faisait endosser un pardessus plus léger. Au départ, c'était l'inverse. Tant de précautions n'ont pas évidemment empêché le baron de mourir, mais peut-être l'ont-elles aidé à vivre jusqu'à 90 ans.

Mais elles ne sont pas à la portée de tout le monde, au moins avec ce cérémonial.

Mot de la fin

Entre dames :

— Avez-vous fait un cadeau de nocces à Juliette ?

— Naturellement. Je lui ai donné un service à thé pour douze personnes.

— Et moi, je lui ai donné une passoire pour vingt-quatre personnes...

Pour la langue française

Lorsqu'on dit : « Dans le canton de Fribourg, on prie pour la béatification de Marguerite Bays », il faut prononcer Bays sans prononcer l's de la fin, comme si l'on disait : « baill ». Bays, Delabays sont des noms d'origine patoise, et il faut respecter leur prononciation patoise. Ils signifient abbaye, de l'abbaye, dont la prononciation française a conduit à la prononciation patoise, qui a remplacé le son ai par le son a, comme le mot pays se prononce en patois : pa-yi.

Exposition Alexandre Cingria

A LAUSANNE a lieu actuellement, à la Galerie Paul Vallotton, Rue du Grand-Chêne, bâtiment du Lausanne-Palace, une exposition des projets de costumes et de décors du festival du Tir fédéral de Cingria.

Cette belle exposition sera ouverte jusqu'au 17 novembre.

Coups de crayon

La petite pensée

On entend souvent dire : Je suis las de prier, je n'obtiens rien ; Dieu ne m'écoute pas. Propos découragés, propos injustes. Les prières bien faites, jaillies d'un cœur sincère et confiant, ne sont pas vaines. Peut-être ne reçoit-on point toujours, au premier appel, la grâce demandée. Mais une autre en tient lieu, une autre, mieux appropriée à nos besoins. Dieu sait mieux que nous ce qui nous manque, ce qui est vraiment nécessaire à notre enrichissement spirituel ; il sait si notre bonheur terrestre rentre dans ses desseins, ce qui est nécessaire à ce bonheur. N'arrive-t-il point que, nous mettant en face de nous-mêmes, nous devons dire, en toute sincérité : « Si Dieu m'avait accordé ce que je lui demandais à tel moment de ma vie, que je serais à plaindre aujourd'hui ! » Ainsi, il faut avoir en la prière une confiance totale et, pour que Dieu, quand nous prions pour nous, à notre voix prête l'oreille, ne point oublier de prier aussi pour ceux qui ne prient point afin qu'un jour leurs yeux s'ouvrent et que leurs lèvres se desserrent.

Prier pour demander est bien. Prier pour remercier serait aussi fort bien. Y songeons-nous toujours ? Ne semblerait-il pas que, dans nos rapports avec Dieu, reparât souvent ce penchant à l'ingratitude qui marque tant de fois nos rapports humains ? Ne nous arrive-t-il pas de demander à autrui, même avec une insistance qui pourrait l'indisposer, un service jugé capital et, l'ayant obtenu, de ne pas songer à remercier le bienfaiteur ? « Bonjour, mon cher ! Ah, mais, j'y pense, j'ai totalement oublié de te remercier de ce que tu as fait pour moi. Il faut m'excuser, cela m'est sorti de la tête... Tu ne m'en veux pas, dis ?... » On a attendu... on a oublié... N'en est-il pas de même envers Dieu ? Une anxiété nous déchirait, un souci cruel barrait notre front de rides profondes. Nous avons prié dans ce désarroi. Comme un enfant bien sage, le soir près de son lit, nous nous sommes mis à genoux, mains jointes. Nous avons dit : Eloignez cette peine, mon Dieu ; faites-moi cette grâce ! Et cette peine s'est éloignée et cette grâce est descendue. Rendus au bonheur, avons-nous pensé au remerciement ? Veillons à ne l'oublier jamais. Ces prières de reconnaissance, ces petites pensées de gratitude, comparons-les à un don léger offert à notre Père des cieux en souvenir de sa bonté. Disons-lui : « Pour prix de cette grâce, acceptez cette prière. Tant d'hommes ne vous donnent jamais rien. » Oui, sachons remercier, et non seulement pour les bienfaits insignes reçus en des heures d'exceptionnelles angoisses, mais aussi pour ces petites joies simples qui brillent souvent, d'un éclat de paillettes, sur la trame grise des jours. « Aujourd'hui, le temps est beau et mes pensées sont roses ; merci ! Mon travail m'a paru plus facile, mes tracas plus lointains ; merci ! » Ah, savoir dire : merci ! Faire jaillir de notre cœur content cette « petite pensée », comme une prière, comme un mot d'amitié, comme un sourire à la bonté de Dieu !

Ern. C.

SOMMAIRES DES REVUES

Le Journal suisse d'horlogerie et de bijouterie vient de lancer le premier de ses grands numéros spéciaux, qui paraîtront deux fois par an. Celui-ci, qui se présente avec un magnifique luxe d'illustrations, est consacré surtout aux nouveautés de la dernière année : boîtes d'acier nouveaux et montres incassables, imperméables et à remontage automatique. C'est l'inventaire précis et complet de toute une création sortie des services techniques et des ateliers au plus fort de la crise — ce qui double le mérite des Industriels. — Ignorer ce document révélateur, c'est ignorer l'état présent de notre horlogerie suisse et son étonnant pouvoir d'adaptation. On y trouve, en même temps qu'une mine de renseignements, toutes les meilleures raisons de croire à l'avenir d'une de nos plus belles industries nationales. — Administration, Neuchâtel, 9, rue Saint-Honoré.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



Temps probable

Zurich, 7 novembre, 11 h. du matin. La situation est instable. Encore assez doux.

Nouvelles de la dernière heure

La crise ministérielle française annoncée pour demain

Paris, 7 novembre.

(Havas.) — Les ministres radicaux et le groupe radical-socialiste restent résolument hostiles à la procédure du vote des trois douzièmes provisoires du budget. L'espoir d'éviter une crise ministérielle est très faible. La démission des six ministres radicaux sera effective, demain, et elle entraînera celle du cabinet tout entier.

« Une seule chose paraît certaine, écrit le Petit Parisien. S'il y a une crise, la nouvelle combinaison sera orientée dans le sens du maintien de la trêve. M. Lebrun ne manquerait pas d'offrir le pouvoir à M. Doumergue. Si celui-ci se refusait, le chef de l'Etat fera sans doute appel à M. Bouisson, président de la Chambre ; en cas de refus de celui-ci, à M. Laval. Un bruit circule aussi d'après lequel la présidence pourrait être offerte au maréchal Pétain. »

Le Journal, comme d'ailleurs la grande majorité des journaux, considère la crise comme ouverte et déclare :

« L'homme de la rue n'appréciera guère le réveil des batailles politiques. »

Le Jour présente la retraite de M. Doumergue comme un fait accompli :

« Le projet d'article visant le droit de dissolution et le projet de douzièmes provisoires représentent aux yeux des radicaux une infraction à la trêve des partis. »

M. Blum écrit dans le Populaire :

« La chute de M. Doumergue et l'abandon inévitable de ses projets représenteront, quoi qu'il arrive, un coup d'arrêt direct au fascisme. »

L'Action française déclare que l'annonce de la crise ministérielle a causé une vive émotion dans Paris où des incidents et des manifestations se seraient produits en plusieurs endroits et notamment dans des cinémas. « Plusieurs arrestations auraient été opérées. »

D'autre part, l'Humanité, dans un appel aux travailleurs, écrit :

« Hier soir, de nombreux camarades ont fait savoir que dans leur quartier, les travailleurs étaient alertés et prêts à répondre à tout appel des organisations ouvrières. Mardi soir, il y eut seulement sur les grands boulevards quelques timides essais de manifestation de la part des jeunesses patriotes. Cependant, nous sommes informés que l'Action française mobiliserait ses troupes pour aujourd'hui. »

Le ministre hongrois à Rome

Rome, 7 novembre.

M. Gemböcs, président du Conseil hongrois, quittera Rome, ce soir. Un nouvel entretien avec M. Mussolini aura lieu dans la journée. M. Gemböcs fera également visite au Pape.

L'organisation du plébiscite de la Sarre

Rome, 7 novembre.

Le comité des trois qui est réuni à Rome au nom de la Société des nations, pour examiner la meilleure façon d'assurer la liberté du plébiscite du 13 janvier prochain en Sarre et les mesures à envisager pour le maintien, à cette époque, de l'ordre dans le territoire, a pris d'importantes décisions.

Pour la question du maintien de l'ordre, il est admis qu'à la suite des résolutions votées en 1925 et 1926 par le Conseil de la Société des nations, la France peut être appelée à assumer en Sarre des responsabilités particulières. Elle ne s'y dérobera pas, bien qu'elle soit décidée à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour éviter les menaces susceptibles de rendre nécessaire son intervention. On sait que, par leurs lettres du 2 juin dernier, la France et l'Allemagne ont pris l'engagement de s'abstenir de toute propagande en Sarre. Si ces engagements sont loyalement respectés, tout doit se passer normalement pourvu que la commission de gouvernement dispose d'une police suffisante à assurer le maintien de l'ordre. Or, les forces de police ordinaires du territoire, bien que depuis quelques mois on cherche à en augmenter le recrutement, sont nettement insuffisantes étant données la densité de la population et la nécessité qui incombe à la commission de gouvernement de protéger les mines domaniales, appartenant à la France, et le réseau ferré, appartenant à l'Allemagne. C'est, du reste, en considération de cet état de choses que déjà, le 18 mars 1926, la commission de gouvernement annonça au Conseil de la Société des nations, qui en prit acte, qu'elle interprétait l'article 30 de l'annexe de la Sarre du traité de Versailles comme l'autorisant à faire appel en cas de besoin, immédiatement et sous sa seule responsabilité, aux troupes stationnées hors du territoire.

Rome, 7 novembre.

M. Bürckel, représentant du chancelier du Reich pour la Sarre, et M. Voigt, conseiller de légation au ministère des affaires étrangères de Berlin, sont arrivés à Rome en vue d'exposer au comité des trois le point de vue allemand.

Les sanctions contre les négligences de la police en France

Paris, 7 novembre.

(Havas.) — Le Matin annonce que le conseil de discipline devant lequel a comparu M. Sistrion, contrôleur général des voyages présidentiels, aurait prononcé la peine de révocation demandée par le ministre de l'Intérieur.

Les élections américaines

New-York, 7 novembre.

(Havas.) — On annonce que 106 démocrates et 10 républicains ont été élus à la Chambre. Les républicains gagnent deux sièges et les démocrates, un. Les candidats sénatoriaux démocrates sont en tête dans plusieurs Etats qui, jusqu'ici, étaient favorables aux républicains, notamment : le Connecticut, la Virginie de l'ouest, l'Ohio, le Maryland. Les démocrates sont encore en bonne posture pour obtenir la majorité des deux tiers qu'ils escomptent au Sénat.

La Caroline du sud a réélu un gouverneur et six représentants démocrates.

Le Texas a réélu le sénateur démocrate Tom Connlay à une majorité de plus de 500,000 voix contre le républicain Moses.

Des incidents se sont produits à Pittsburg, où il y a eu un tué.

A Picketville (Connecticut), un nègre a été tué à coups de couteau par son frère, au cours d'une querelle au sujet des élections.

New-York, 7 novembre.

(Havas.) — Trois personnes ont été tuées dans le Kentucky au cours des bagarres électorales.

New-York, 7 novembre.

(Havas.) — Jusqu'à présent, ont été élus à la Chambre 130 démocrates et 20 républicains. Au Sénat, six démocrates et deux républicains. M. Roosevelt a dit que ces résultats le comblaient de joie. A New-York, les députés démocrates gagnent cinq sièges. M. James Curley, trois fois maire de Boston, sera probablement gouverneur du Massachusetts, Etat normalement républicain.

Il est significatif de remarquer que, dans le Middlewest, arraché aux républicains, il y a deux ans, les démocrates paraissent devoir gagner trois ou quatre sièges à la Chambre. Les sénateurs Siméon Fesse (Ohio) et Arthur Robinson (Indiana), ennemis irréductibles de la politique Roosevelt, semblent battus. Les démocrates gagneraient donc ces deux sièges au Sénat.

2500 médecins

en audience pontificale

Rome, 7 novembre.

Le Pape a reçu, lundi, 2500 médecins des troupes de santé italiennes, venus à Rome à l'occasion de leur assemblée nationale. Ils lui ont été présentés par M. Milani, directeur du Service de santé de la Cité du Vatican. Ils étaient accompagnés de Mgr Bartolomasi, grand aumônier militaire.

Le Saint-Père a fait l'éloge de leur dévouement en tous temps, et principalement pendant la guerre.

« La guerre, pour les médecins et leurs collaborateurs, a-t-il dit, s'est transformée en un immense champ de bienfaits, de sacrifices et d'héroïsmes. Sous son activité quotidienne, l'œuvre des médecins est toujours magnifique, mais pendant la guerre les médecins se sont lancés avec la plus grande ardeur contre la mort qui règne en maître et fait de grandes moissons, armée de toutes ses armes mortelles, mais qui a contre elle, dans un admirable élan, la grande volonté et la générosité du Service de santé. »

L'anniversaire de la révolution russe

Moscou, 7 novembre.

La célébration du XVII^{me} anniversaire de la révolution d'octobre a été marquée par la séance plénière solennelle du Soviet de Moscou, tenue au Grand Théâtre avec la participation des organisations centrales, gouvernementales, syndicales et du parti communiste. On remarquait la présence de Staline, Molotof, Vorochilof, Kaganovitch, Kalinine. Ce dernier a prononcé un discours.

Le procès d'antifascistes

Rome, 7 novembre.

Le procès que se déroulait devant le tribunal spécial pour la défense de l'Etat, sur l'incident du poste-frontière de Pontetresa (voir 3^{me} page) s'est clos hier mardi. Le tribunal a condamné Ginzburg à quatre ans de réclusion et Segré à trois ans, aux frais et à cinq ans d'interdiction des offices publics. Le tribunal a accordé aux deux condamnés le bénéfice de la rémission conditionnelle de deux ans de la peine, en vertu de la récente amnistie.

L'accroissement de la population européenne en 1933

Paris, 7 novembre.

On connaît maintenant les chiffres du mouvement de la population des pays européens en 1933, sauf ceux de la Russie qui ne publie plus de statistiques démographiques depuis 1927.

C'est en Italie que l'excédent des naissances sur les décès a été le plus élevé (419,000) ; viennent ensuite la Pologne (402,000), l'Espagne (273,000), la Roumanie (249,000) et l'Allemagne (226,000). L'excédent n'a été que de 112,000 en Grande-Bretagne et de 21,000 en France.

La diminution du nombre des naissances a été générale, et parfois très importante. Elle a atteint, par rapport à 1932, 64,000 en Pologne, 40,000 en France, 38,000 en Grande-Bretagne, 21,000 en Allemagne. Dans ce dernier pays,

toutefois, il n'y a eu réduction que pendant le premier semestre ; le second a fait apparaître, au contraire, un léger relèvement, qui s'est considérablement accentué depuis.

Aucun pays n'a souffert, en 1933, d'une mortalité anormalement élevée. Le nombre des décès a même diminué fortement dans plusieurs pays où le taux de mortalité était, jusqu'ici, important : Italie (- 40,000), Pologne (- 21,000), Hongrie (- 29,000).

Dans l'ensemble, le nombre des naissances diminue en Europe beaucoup plus rapidement que celui des décès. Il n'en est pas de même en Asie : l'excédent annuel des naissances atteint 1 million au Japon et 400,000 en Corée, et il augmente constamment.

Le mauvais temps en Italie

Milan, 7 novembre.

Le mauvais temps a sévi dans toute l'Italie du nord. On signale des inondations dans la Brianza. Plusieurs routes ont été transformées en torrents. Le toit d'un immeuble a été arraché. Un éboulement s'est produit sur la route reliant Garniano à Valvestino. A Venise, la place Saint-Marc a été partiellement inondée.

Rome, 7 novembre.

Le débordement des rivières Cosa et Sacco, provoqué par les pluies, a interrompu le trafic sur la directe Rome-Naples. Le canal Mussolini a également débordé. Les eaux ont atteint une gare, où le tender d'une locomotive a été renversé. Les inondations ont interrompu aussi le trafic sur la ligne entre Cori et Norma et entre Fegni et Velletri. Trois cents mètres de voie ont été arrachés ; quelques lignes téléphoniques sont coupées.

SUISSE

Arrestation

d'un fabricant d'horlogerie

Le Locle, 7 novembre.

Sur plainte de la Banque cantonale neuchâteloise, le juge d'instruction a arrêté un industriel horloger de cette ville, M. Sandoz-Vuille, son frère et le comptable de la maison, M. Brunner. Ces personnes sont accusées d'avoir remis en escompte des traites fictives pour un montant de 128,000 fr. et d'avoir porté au bilan des marchandises inexistantes pour 300,000 fr. Un des directeurs a été remis en liberté provisoire pour s'occuper des affaires de la maison. La comptabilité a été séquestrée.

Chambres fédérales

Berne, 7 novembre.

Au Conseil national, ce matin, M. Walther (Lucerne) a proposé d'intervenir l'ordre du jour et de discuter l'affaire Wille avant la loi sur les banques.

Le président s'oppose à cette proposition, qui est appuyée par M. Vallotton (Vaud), radical, mais elle est ensuite retirée.

On aborde les divergences de la loi sur les banques.

M. Abt (Argovie), et M. Dollfuss (Tessin), font rapport. La principale divergence porte sur l'article 11, qui donne à la Banque nationale un droit de veto sur le taux d'intérêt. La majorité de la commission propose que, dans les cas spéciaux, lorsque l'intérêt général l'exige, la Banque nationale puisse, d'accord avec le Conseil fédéral, interdire l'élévation du taux projeté.

FRIBOURG

L'Hôtel de Fribourg en faillite

Des bruits défavorables circulaient depuis quelques temps sur la situation de l'Hôtel de Fribourg. L'opinion publique, d'ailleurs, n'a jamais envisagé avec optimisme l'avenir de cette entreprise, unanimement jugée trop vaste pour Fribourg.

La Société de l'Hôtel de Fribourg a dû se résoudre, ces jours-ci, à déposer son bilan. Ce matin, M. le président du tribunal de la Sarine a prononcé la faillite.

L'Hôtel de Fribourg a coûté 1,800,000 francs. Le capital-actions est de 150,000 fr. seulement. Il y a un capital-obligations de 300,000 fr. Le premier créancier hypothécaire est une banque, qui a prêté 600,000 francs.

CHANGES A VUE

Le 7 novembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 13	20 33
Londres (1 livre sterling)	15 32	15 42
Allemagne (100 marcs or)	122 90	123 90
Italie (100 lires)	26 17	26 37
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 72	12 92
New York (1 dollar)	3 02	3 12
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 60	72 —
Madrid (100 pesetas)	41 70	42 20
Amsterdam (100 florins)	207 55	207 05
Budapest (100 pengö)	—	—

FRIBOURG

Les chirurgiens suisses à Fribourg

La deuxième journée

La deuxième journée du congrès des chirurgiens suisses s'est passée dans la même féconde atmosphère de travail, de bonne entente et même d'entraînisme que la première.

Dimanche, à 9 heures, la séance scientifique débute au cinéma Capitole par un film du docteur Bécart, de Paris, sur sa méthode de transfusion du sang, et, dès lors, les communications d'ordre chirurgical se suivent à allure accélérée, peut-on dire, à cause du grand nombre des orateurs, exhortés constamment à la concision par le président : les exposés et les discussions que ceux-ci provoquent ne sauraient se prêter à un résumé à cause de la multiplicité et du caractère très spécial des sujets traités.

Dans la salle assombrie, films et projections se succèdent sur l'écran ou plutôt sur trois écrans installés dans la salle, venant apporter le témoignage ou l'illustration par l'image des méthodes et des résultats que leurs auteurs commentaient.

Une courte interruption de travaux, à 11 h., pour une collation offerte dans le local voisin, au Terminus, par le président du congrès, permit à nos hôtes d'échanger leurs réflexions et leurs points de vue.

Pendant ce temps, les dames, aimablement reçues et conduites par M^{me} Charles Niquille, aidée de quelques collaboratrices, allaient, dans cette belle journée d'automne, visiter l'abbaye de Hauterive. Après la visite de l'église et du cloître, fort admirés, sous la direction si compétente de M. Broillet, ces dames, enthousiasmées déjà la veille par le concert d'orgues de M. Gogniat à la cathédrale de Saint-Nicolas, appréciaient encore hautement les quelques morceaux magistralement exécutés par M. Kathriner sur les orgues de la vieille église.

Après une collation offerte à l'hôtel de Fribourg par M^{me} Niquille, les dames se rendirent encore au musée de Saulxures, dont le conservateur, M. Broillet, leur fit aussi les honneurs. Elles ne tarissaient pas d'éloges sur la réception aimable et intéressante qui leur était faite à Fribourg.

Après 14 heures, les congressistes chirurgiens et les dames qui les accompagnaient se retrouvent autour des tables de la grande salle de l'hôtel suisse pour un banquet remarquablement organisé et servi par M. Théraulaz. L'orchestre de M. Ayer avait bien voulu, à titre gracieux, agrémenter ce repas de morceaux heureusement choisis et exécutés avec une réelle maîtrise. Une parfaite cordialité régnait dans l'assistance. Son Excellence Mgr Besson, qui avait aimablement accepté l'invitation du Comité, siégeait entre l'ancien maître du président actuel, M. le Dr Roux, un compatriote vaudois, et le nouveau membre d'honneur, M. le docteur Bircher, désormais commandant de la 4^{me} division.

A l'heure des toasts, le président, M. le docteur Clément, après avoir salué Mgr Besson, les représentants du gouvernement et de la ville, le R. Père Gigon, recteur de l'Université, frère du président de la Société suisse de médecine interne, les invités étrangers, parmi lesquels le ministre du Brésil à Berne, un chirurgien devenu diplomate, continua en ces termes :

« Et maintenant, après avoir entendu, hier et ce matin, tant de doctes exposés chirurgicaux, il faut, suivant la tradition de ces repas de famille, de notre famille professionnelle, briser le cadre de nos préoccupations coutumières et élargir nos horizons. Le grand Pascal n'a-t-il pas dit cette parole profonde : « On croyait trouver un auteur, on trouve un homme ! » Révélation inattendue et combien reconfortante : derrière l'écrivain, le littérateur, l'homme de métier, découvrir « l'homme » ! Un tel éloge, chaque chirurgien ne devrait-il pas, et d'une manière éminente, le mériter ? Sous l'opérateur, le technicien, le praticien, instruit, compétent, savant même, trouver un homme, non point seulement un sportif trop absorbé par la culture physique, moins encore cette unité de production et de consommation selon l'idéal communiste, mais l'homme, l'être en qui resplendissent les qualités spécifiquement humaines, la bonté, la pitié, le dévouement ; l'être qu'irrite l'injustice, que révoltent la duplicité et le mensonge et qu'émeut la misère d'autrui, l'être qui vibre à tout ce qui est vrai, bon et beau.

« Une conception nouvelle a surgi récemment, vous le savez, exposée et défendue par de grands périodiques médicaux, bouleversant l'antique précepte médical : *Prima lex, aegrotos sanare*, et prétendant que désormais le médecin, le chirurgien ne devrait plus viser en premier lieu la guérison ou le soulagement des malades qui se confient à ses soins, mais avoir en vue et poursuivre d'abord ce qui est davantage à la collectivité organisée, à l'Etat, et seulement secondairement, et comme par répercussion, le bien de ses malades. Comme si notre application quotidienne à défendre la vie menacée, à écarter les infirmités, à rendre à nos malades les forces ou tout au moins l'espoir, n'était pas notre devoir primordial, mais en même temps, notre collaboration la plus utile, la plus efficace au bien général !

« Et cependant, dans cette conception, qui a

le tort de méconnaître l'éminente dignité de la personne humaine, ne pourrait-on pas, quand on la dégage d'un particularisme trop étroit, trop restreint et, pour une part, conventionnel, y discerner comme un rappel de l'étroite solidarité qui nous lie, non seulement à nos proches, mais à tous les hommes, nos frères ; le rappel aussi des répercussions qu'exercent inévitablement sur notre milieu social tous nos actes personnels, tous nos progrès et efforts vers le mieux, mais aussi, hélas ! toutes nos défaillances, nos inconsciences et nos erreurs individuelles, chacun de nous favorisant ainsi ou entravant tour à tour ce qui devrait être la vie montante de l'humanité ?

« Nous n'avons pas le droit de nous enfermer dans la tour d'ivoire du seul progrès médical, à l'heure surtout où sont en péril les plus hautes valeurs humaines, où les crimes se multiplient, où le sang, ce précieux sang humain, qu'avec tant de peine nous nous ingénions à épargner, à recueillir, à récupérer, à transfuser par de délicates manœuvres, est répandu avec une si effrayante prodigalité.

« A peine calmée l'émotion d'un attentat sensationnel, un autre remplit le monde de stupeur ; exploite terroriste par les armes perfectionnées ou par la bombe meurtrière, par l'explosif qui frappe n'importe qui ; ivresse de destruction de la vie et des créations les plus expressives de la vie, des trésors artistiques, par l'incendie ou la dynamite, à quoi s'ajoutent parfois, comme hier encore dans les Asturies, des cruautés révoltantes à l'égard d'être sans défense.

« Avec ce mépris de la vie — de la vie d'autrui — marche de pair un égal mépris de la vérité : ces apologistes de la violence, au lieu de la fière attitude de franchise qui leur conviendrait, utilisent pour le triomphe de leur cause le mensonge, la tromperie, les faux noms, les faux passeports, les documents falsifiés, la savante et tendancieuse propagation de fausses nouvelles. Le monde va-t-il finir par ne plus s'étonner de pareilles méthodes et par s'y accoutumer ? Dans cette menace d'une régression barbare, dans ce fléchissement de l'idéal humain, n'encourons pas, par notre inertie, une part de responsabilité en ne leur opposant pas les réactions et les résistances nécessaires, en ne mobilisant pas, pour les leur opposer, les influences dont nous disposons ?

« Bien peu d'entre nous, assurément, possèdent les dons oratoires et le tempérament magnifique de notre confrère et ami Bircher, pour, à côté d'occupations absorbantes, descendre comme il le faisait dans l'arène et, par la parole, par la plume et par l'action, entreprendre l'assainissement et le redressement de l'opinion publique ; du moins, nous ne manquerons pas, nous chirurgiens, d'opposer à ces conceptions la protestation discrète et persévérante d'une existence professionnelle toute inspirée et imprégnée d'un idéal diamétralement opposé.

« En présence de ces meurtres trop faciles, revenons, nous qui sommes « au service de la vie », à un respect plus déterminé, plus résolu et plus renforcé de la vie humaine, de cette vie dont la sauvegarde ou la prolongation, même chez le plus débile, même chez le plus misérable, mérite tous nos soins et tout notre dévouement ; revenons au respect de cette vie trop souvent menacée, dès ses premiers débuts, par les avortements sous toutes sortes de prétextes, attentats à la vie, à une vie déjà humaine, que parfois viennent couvrir des acquittements scandaleux.

« A la délation et à la fourberie, à l'astuce et à la mauvaise foi, opposons la traditionnelle loyauté et franchise de nos relations mutuelles ; au mépris d'engagements solennels, le respect souverain et la parole donnée ; à l'effronterie dans le mensonge, un souci plus méticuleux encore de la vérité, soit dans nos rapports avec nos malades, soit dans la rédaction de nos observations scientifiques ; à la haine, à la dureté implacable vis-à-vis de l'étranger ou des partis adverses, la rayonnante charité chrétienne, qui ne fait acception de personne et voit en tous, quels que soient leur race ou leur classe sociale, ou leur groupement sanguin, ou leurs affinités ou incompatibilités humérales et hématologiques, des frères, des fils d'un même Père tout de bonté.

« Ainsi ferons-nous notre métier d'homme, notre beau métier d'homme, tout notre métier d'homme. En face du désordre des esprits, nous devons porter nos ambitions plus haut qu'en des époques moins bouleversées.

« Nous ne voulons pas d'une révolution : ce serait trop peu ; l'expérience a montré que, même au prix de beaucoup de sang versé, même au prix de trop de sang versé, les révolutions n'aboutissent guère qu'à un état nouveau où triomphent les mêmes formes ou des formes analogues d'égoïsme et où, les rôles étant intervertis, seule l'équipe des bénéficiaires de privilèges avait changé ; notre ambition ne saurait donc s'en contenter.

« Nous ne voulons pas non plus de cette cité mécanisée et sans âme, sans spiritualité, sans joies supérieures, sans liberté, sans Dieu, qu'on prétend nous imposer par des appels à l'envie, à la jalousie et à la haine. Non, c'est mieux et plus qu'une révolution, c'est une rénovation et une transformation du monde par la justice et par la charité que nous devons souhaiter. C'est à cette transformation que tous, qui que

nous soyons, chirurgiens de tous pays, maîtres écoutés ou opérateurs modestes, hommes de laboratoires ou hommes d'action, femmes cultivées, mères de famille, tous, par une application constante à nos devoirs d'état et à la totalité de nos devoirs humains, jour après jour, de toute notre âme, nous tâcherons de collaborer.

« A cet avenir meilleur, meilleur qu'hier, meilleur surtout qu'aujourd'hui, à la petite, mais si chère patrie suisse, et à toutes les nations représentées ici par leurs fils les plus éminents, je porte mon toast et vous invite à lever vos verres. »

De vifs applaudissements ont fait écho aux nobles et profondes paroles de M. le docteur Clément.

Le représentant du Conseil d'Etat, M. Bovet, directeur de la Santé publique, rappela ensuite en termes heureux le programme du gouvernement fribourgeois, programme à la fois novateur et conservateur, ouvert aux progrès et respectueux des traditions, et dès lors si conforme à celui de la chirurgie elle-même.

L'annonce d'un discours de S. Exc. Mgr Besson provoqua un surcroît d'attention et une ovation. Mgr Besson, chez qui la question de la transfusion du sang, mise à l'ordre du jour, évoquait des souvenirs très personnels, décrit la joie qu'éprouve un « donneur » à voir le sang qu'il a fourni ranimer progressivement le pauvre malade à qui on l'injecte, colorer un visage auparavant d'une couleur de cire, répandre dans le corps épuisé les forces et la vie ; puis, transposant ses réflexions sur un plan supérieur, il rappela, pour le proposer à notre admiration et à notre exemple, Celui qui ne donna pas seulement une fraction de son sang, mais tout son sang précieux pour la résurrection du monde.

Après ce discours vivement applaudi, M. le colonel divisionnaire Dr Bircher, dans des paroles d'une haute élévation, rappela la gravité de l'heure actuelle, dont certains médecins ne paraissent pas se douter ou du moins s'émouvoir ; il flétrit avec une grande énergie le matérialisme et les infiltrations matérialistes dans le domaine médical. Il devint véritablement éloquent quand, rappelant ses récentes perplexités au moment du choix douloureux qui lui était imposé entre la carrière militaire et la chirurgie où il était devenu un maître, il raconta que, monté sur son cheval, il alla sur la terre de ses ancêtres, en face de ce beau paysage du Jura argovien, tout près de la modeste église autour de laquelle dorment ses aïeux, devant la maison paternelle où se sont succédé ceux de sa lignée, « tous paysans et soldats », et leur demanda ce qu'ils lui avaient légué et ce que, à son tour, il devait léguer à ses descendants, et c'est fort de la réponse de sa race, qu'il accepta le pénible sacrifice de son service chirurgical et la lourde responsabilité d'un haut commandement.

Le président de la Société allemande de chirurgie, le professeur Kirchner, de Heidelberg, dont le nom est connu dans tous les hôpitaux des deux hémisphères par sa méthode d'extension dans les fractures, remercia chaleureusement ses collègues suisses, comme, en termes aussi émus, l'avait fait la veille le professeur von Eiselsberg, de Vienne ; il évoqua notamment les souvenirs du début de ses études médicales à Zurich, où la syncope qu'il éprouva à la vue du premier sang versé, lors d'une simple incision, ne pouvait guère faire présager sa carrière future !

Le sénateur et professeur de chirurgie Giordano, de Venise, un fin lettré qui, lors du congrès international de chirurgie à Rome, en 1925, avait prononcé un remarquable discours latin, puis le vice-président de la Société suisse de chirurgie, le professeur Suter, de Bâle, eurent successivement pour le président du congrès des paroles de remerciements particulièrement délicates. Enfin, les remerciements qu'exprima à son tour le docteur Clément, au moment d'abdiquer sa charge présidentielle, terminèrent le banquet.

Tous nos hôtes purent emporter de Fribourg et du congrès qui s'y est tenu une impression singulièrement heureuse, « unique », voulait-on bien affirmer de tous côtés.

Remerciements

On nous écrit :
« Au lendemain du congrès de chirurgie, il convient de remercier, pour leurs gracieux et généreux envois, outre les Brasseries du Cardinal et de Beauregard, qui ont offert à nos hôtes une belle collation, arrosée de leurs excellentes bières, les fabriques de chocolat Caille et Villars, la manufacture de cigares Frossard, à Yverne, et celle des cigarettes Laurens, à Genève.

La conférence de M. Henri Nef

On nous prie de rappeler la conférence que M. Nef fera ce soir, à l'Hôtel suisse, sur les anciens et les nouveaux costumes gruyériens.

Pour les sourds-muets

Chaque année, une quête est faite dans nos paroisses pour les sourds-muets du Guintzel. L'année passée, cette quête a donné les résultats suivants :

District de la Sarine : Arconciel, 15 fr. Autigny, 49 fr. Belfaux, 130 fr. Bonnefontaine, 12 fr. Corpataux, 21 fr. Corserey, 20 fr. 70. Ecuwillens, 35 fr. Ependes, 23 fr. 57. Estavayer-le-Gibloux, 19 fr. Farvagny-le-Grand, 28 fr. Fribourg : Saint-Nicolas, 300 fr. ; Saint-Pierre, 390 fr. ; Saint-Maurice, 35 fr. ; Saint-Jean, 60 fr. ; Notre-Dame, 29 fr. 05 ; Ursulines, 35 fr. ; Bourguillon, 9 fr. Givisiez, 17 fr. 50. Grolley, 28 fr. Lentigny, 18 fr. 50. Marly-le-Grand, 81 fr. 55. Matran, 22 fr. 60. Neyruz, 21 fr. 45. Onnens, 19 fr. Ponthaux, 16 fr. Praroman, 29 fr. Prez-vers-Noréaz, 44 fr. Rossens, 12 fr. Treyvaux, 70 fr. Villarod, 17 fr. Villars-sur-Glâne, 58 fr. Vuisternens-en-Ogoz, 15 fr. Cottens, 30 fr.
Total, 1710 fr. 92.

Singine : Alterswyl, 26 fr. Guin, 72 fr. Chevrières, 40 fr. Heitenried, 33 fr. Planfayon, 45 fr. Plasselb, 6 fr. Dirlet, 28 fr. 50. Saint-Antoine, 15 fr. 50. Saint-Sylvestre, 9 fr. 50. Saint-Ours, 10 fr. Schmittens, 20 fr. Tavel, 31 fr. Ueberstorf, 30 fr. Wünnewyl, 31 fr. 45.
Total, 397 fr. 95.

Gruyère : Broc, 153 fr. Albeuve, 35 fr. Avry-devant-Pont, 46 fr. Bellegarde, 10 fr. 60. Botterens, 15 fr. 45. Bulle, 265 fr. Cerniat, 18 fr. 80. Charmey, 50 fr. Corbières, 13 fr. Crésuz, 14 fr. 05. Echarlens, 40 fr. Estavannens, 18 fr. Grandvillard, 30 fr. Gruyères, 145 fr. Hauteville, 27 fr. Lesoc, 11 fr. 25. Monthobon, 31 fr. 75. Morlon, 16 fr. Neirivue, 16 fr. Le Pâquier, 23 fr. Pont-la-Ville, 11 fr. Riaz, 74 fr. La Roche, 25 fr. Sales, 71 fr. 75. Sorens, 20 fr. 50. La Tour-de-Trême, 50 fr. Vaulruz, 30 fr. Villars-sous-Mont, 15 fr. Villarsvillard, 20 fr. Vuadens, 46 fr. Vuipens, 35 fr. Marsens, 22 fr.
Total, 1398 fr. 65.

Lac : Morat, 19 fr. 25. Cormondres, 83 fr. 50. Barberèche, 28 fr. 50. Courtion, 50 fr. Cressier, 40 fr. Villarepos, 22 fr. Wallenried, 16 fr. Bellechasse, 25 fr. Wallenbuch, 9 fr. Guschelmuith, 8 fr. 50.
Total, 268 fr. 25.

Glâne : Berlens, 9 fr. 70. Billens, 11 fr. Châtelard, 24 fr. Châtonnaye, 26 fr. Grangettes, 10 fr. 50. La Joux, 28 fr. Massonnens, 22 fr. Mézières, 33 fr. 50. Mides-Torny, 16 fr. Orsonnens, 25 fr. Promasens, 45 fr. Romont, 257 fr. 45. Rue, 40 fr. Siviriez, 60 fr. Torny-le-Grand, 16 fr. Ursy, 48 fr. Villaraboud, 20 fr. Villarimboud, 30 fr. Villarsvirioux, 23 fr. Villaz-Saint-Pierre, 53 fr. Vuisternens-devant-Romont, 93 fr. Prez-vers-Siviriez, 4 fr. Chavannes-sous-Orsonnens, 5 fr. Chapelle-sur-Oron, 21 fr.
Total, 920 fr. 15.

Broye : Aumont, 22 fr. Bussy, 13 fr. Cheyres, 11 fr. 20. Cugy, 40 fr. Delley, 50 fr. Domdidier, 47 fr. Dompierre, 30 fr. 10. Estavayer-le-Lac, 140 fr. Féigny, 19 fr. 55. Font, 28 fr. Gletterens, 24 fr. 60. Léchelles, 35 fr. Lully, 15 fr. 25. Mannens, 16 fr. Ménières, 30 fr. Montagny, 39 fr. Montbrelloz, 23 fr. Montet, 23 fr. Murist, 18 fr. Nuvilly, 17 fr. Ruyres-les-Prés, 7 fr. 05. Saint-Aubin, 55 fr. Seiry, 22 fr. Surpierre, 74 fr. Vuissens, 40 fr.
Total, 839 fr. 75.

Veveyse : Attalens, 70 fr. Châtel-Saint-Denis, 145 fr. Le Crêt, 60 fr. Porsel, 37 fr. Progens, 12 fr. Rемаufens, 16 fr. Saint-Martin, 65 fr. Semsales, 55 fr. Bossonnens, 5 fr.
Total, 465 fr.

La population fribourgeoise montre un vif intérêt pour l'amélioration du sort des sourds-muets. Elle aura l'occasion de le manifester une nouvelle fois dimanche prochain, 11 novembre, où aura lieu la quête de cette année en faveur de cette œuvre si utile et si bienfaisante.

Cercle d'étude de Saint-Pierre

« La papauté au moyen âge », tel est le sujet que M. le professeur Serge Barrault traitera ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, au Cercle de Saint-Pierre. Faisant suite à la conférence de Mgr Besson sur la papauté pendant les six premiers siècles, la conférence du distingué professeur à l'Université procurera à tous les paroissiens de bonne volonté la meilleure instruction, dans le cadre de la vie paroissiale.

CALENDRIER

Jeu, 8 novembre

LES QUATRE SAINTS COURONNÉS, martyrs
Ces saints étaient quatre frères dont les noms furent longtemps ignorés. On les appela les quatre couronnés parce qu'ils reçurent la palme du martyre et furent couronnés au ciel. († 304.)

DÉSORMAIS EN BOÎTE

Millar

BLANCHE

Avec photos "Notre belle Suisse"

60 cts.

LES QUATRE SAINTS COURONNÉS, martyrs

Conseil d'Etat

Séance du 5 novembre

Le Conseil autorise les communes de Besenens et Brünisried à percevoir des impôts ; celle de Fribourg à vendre une parcelle de terrain ; la paroisse de Barberèche à contracter un emprunt.

Les artisans gruyériens

Comme nous l'avons signalé lundi, la section gruyérienne des arts et métiers a tenu, dimanche, à Belle, sous la présidence de M. Bochud, une assemblée générale qui fut très fréquentée puisque l'on y compta près de soixante participants dont une dizaine de nouveaux membres. Elle a décidé, à l'unanimité, l'organisation d'un quatrième marché-exposition de l'Union gruyérienne des arts et métiers qui aura lieu en juillet ou août de l'année prochaine, dans les locaux du marché-couvert du Tirage, dont l'éclairage sera amélioré pour cette occasion.

Le marché sera tout particulièrement gruyérien ; les exposants du dehors du district ne seront acceptés que s'ils ne font pas concurrence à ceux de la Gruyère.

Diverses propositions et suggestions ont été émises quant aux branches à englober, à la participation des exposants, etc. Toutes ces questions ont été laissées à l'étude et à la décision du comité qui a reçu les pleins pouvoirs pour poursuivre et mener à chef en tous points l'organisation de cette exposition.

A côté des objets exposés par les artisans eux-mêmes, on fera également place aux produits de l'agriculture et de ses diverses branches, arboriculture, aviculture, apiculture, etc.

Grâce à l'emplacement prévu, l'exposition aura beaucoup plus d'ampleur que les précédentes de 1906, 1917 et 1922 et offrira ainsi davantage d'intérêt encore pour les exposants comme pour les visiteurs.

Une automobile dans une vitrine

Hier matin, mardi, vers 11 h. 30, une automobile genevoise, conduite par un représentant de commerce, arrivait à Fribourg par le quartier de Beauregard. Il y eut croisement avec le char d'un campagnard. Le conducteur donna un fort coup de volant. La machine fit un tête à queue et se jeta dans la vitrine du café Beau-Site. Les vitres furent brisées. L'automobile a subi quelques dégâts. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

« Nos Loisirs »

Aujourd'hui, mercredi, 7 novembre, à 2 heures, aura lieu au Musée des arts et métiers, à Pérolles, l'exposition des travaux de vacances exécutés par la jeunesse scolaire fribourgeoise.

Cette exposition se terminera samedi, 10 novembre, à midi. Le même jour, à 3 heures, aura lieu la distribution des récompenses, à laquelle les parents et amis des jeunes exposants sont invités.

L'exposition *Nos Loisirs* est ouverte de 8 h. à midi et de 2 à 6 heures ; jeudi soir, de 8 h. à 10 heures.

1/2 boîte - .65
1/4 boîte 1.20

Hero-Top
Un nouveau plat
LENZBOURG
genre „pot-au-feu“
Excellent et avantageux!

Faculté de droit

Dans la session d'examens de fin octobre, la faculté de droit de notre Université a conféré le diplôme de licence en droit à MM. Raphaël Coquoz, de Martigny (Valais) ; Pierre Buman, de Fribourg ; Henri Périsset, de Gillarens ; Settimio Tarchini, de Balerna (Tessin) ; Paul Torche, de Chéry ; Héribert Golly, de Kaltowitz ; Martin Huber, d'Altdorf (Uri) ; Eugène Lenherr, de Gams (Saint-Gall) ; Cyprien Moser, de Hitzkirch (Lucerne), et Moritz Wæber, de Schmitten.

A obtenu le diplôme de licence ès sciences commerciales, M. Carlos Linares de Montemayor, de Caracas (Vénézuéla).

Cours de samaritains à Cugy

La Société des samaritains de Cugy organise, sous la direction de M. le Dr Lincio, à Payerne, un cours de soins aux blessés. Les personnes qui désirent participer à ce cours sont priées de s'inscrire auprès de M^{me} Bugnon, maison d'école, à Cugy.

Collision

On nous écrit : Une collision s'est produite lundi après midi à la sortie du village de Vuadens, près de la ferme Dupasquier. Un attelage se trouvait arrêté auprès de la route. Le mulet qui le conduisait s'emporta soudain. Au même instant, l'automobile de M. Overney, commerçant à Charmey, survenait. La collision était inévitable. L'animal fut légèrement blessé ; les deux véhicules subirent des dégâts assez importants.

Office du travail

Dans le courant du mois d'octobre, 1056 ordres sont parvenus à l'office du travail pour hommes.

Demandes de travail inscrites : 728, dont 348 célibataires et 380 mariés ; 715 de Suisses et 13 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ce chiffre les demandes de 33 ouvriers en passage qui ne purent être inscrits, faute d'occasions de travail immédiates.

Offres d'emplois : 328, se répartissant entre 104 patrons, dont 90 habitent le canton.

Placements effectués : 296, dont 29 dans l'agriculture.

Grâce aux conditions atmosphériques favorables, la situation a été encore satisfaisante durant le mois d'octobre. Dans l'industrie du bâtiment, un grand nombre d'ouvriers purent être occupés et les maçons trouvèrent plus particulièrement des occasions de travail. Les offres d'emplois furent peu nombreuses dans l'agriculture, les travaux d'automne étant en grande partie terminés. Dans l'industrie du bois et la métallurgie les offres n'étaient également que peu nombreuses, et dans l'alimentation on enregistre une fois de plus un grand nombre de demandes chez les boulangers.

A la fin octobre, la ville de Fribourg occupait 112 terrassiers à des travaux de chômage extraordinaires, cela en deux équipes, travaillant chacune trois jours par semaine. D'autre part, une centaine d'ouvriers sont encore occupés dans les différents districts à des travaux de correction de route ou d'endiguements.

542 ordres sont parvenus à l'office du travail pour femmes.

Demandes de places : 316, dont 312 Suissesses et 4 étrangères.

Offres de places : 226 dont 185 du canton.

Placements : 110 stables et 20 de personnes travaillant à l'heure ou à la journée.

LE STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

UN NOUVEAU ROMAN

ROSALIE LA SERVANTE, par M^{me} de Brémond

L'art du roman a traversé plusieurs phases depuis les récits flamboyants des Scudéry et le languissant poème en prose d'Honoré d'Urfé. Mais les variations apportées dans sa structure ne s'étaient pas jointes à ses fondements. Classique, romantique, naturaliste ou simplement psychologique, le roman français reste une histoire d'amour, éternelle intrigue entre deux personnages autour desquels gravitent des fantômes ou des ombres. *La Princesse de Clèves*, *La Nouvelle Héloïse*, *Le lys dans la vallée*, *L'Education sentimentale*, *Notre Cœur*, tous les livres types se ramènent à l'invariable sujet de l'amour, envisagé sous des aspects divers, mais toujours maître et dieu des générations qui passent.

Le public s'est fatigué d'une telle obstination à concentrer les modes innombrables de la vie sous un vocable unique et dans une seule passion. Nos écrivains d'aujourd'hui, Mauriac, Giraudoux, Jules Romains, Simone Ratel, André Maurois, Duhamel, etc., font place dans leurs études romancées à la diversité des sentiments, comme à celle des individus, des sociétés et des familles. Mais, à côté de leurs œuvres réalistes dont la dureté, grâce à Dieu, n'exclut pas la fantaisie, une place s'est ouverte pour le simple roman quotidien, le livre facile, aimable et discret qui peut se glisser dans toutes les mains et charmer tous les loisirs. Celui-là ne prend pas le lecteur aux entrailles de l'âme, comme *Le nœud de vipères* ou *Le notaire du Havre*, mais, dans les jours haletants et sombres où nous vivons, il laisse entrer de limpides images et des pensées rafraîchissantes.

Tel apparaît le livre de M^{me} de Brémond, que vient de publier sous une forme élégante, la maison Attinger, de Neuchâtel. *Rosalie la servante* est un épisode dans l'histoire, très actuelle, d'une femme du monde que des revers de fortune obligent à recevoir des pensionnaires, et, pour eux comme pour elle, à se contenter des services d'une cuisinière. La littérature anglaise abonde en romans bâtis de cette façon sur une donnée toute ordinaire, mais qui prête à l'étude des caractères. Félicitons les *Conteurs romans* d'avoir repris la tradition, aujourd'hui brisée dans les pays d'outre-Manche, et M^{me} de Brémond de s'être rangée à leur suite pour nous faire le récit d'une humble vie.

Le caractère dévoué, sentimental et généreux de Rosalie, ses maladrotes, sa fidélité, la délicatesse naturelle de son cœur rappellent les serviteurs d'autrefois, ceux qui n'avaient pas besoin d'être habiles pour tenir leur place au foyer et partager le destin des familles où ils figuraient à titre d'amis plus qu'à titre d'employés. Mais les combats de M^{me} du Vallier pour sauvegarder un intérieur à ses deux fils et leur assurer l'éducation voulue, ses renoncements courageux, sa patience et sa foi dans les tourments de l'adversité sont bien choses actuelles et quotidiennes. Elles demeurent, hélas ! si nombreuses les victimes de la guerre ou de la crise, femmes seules, vieillards, jeunes gens ou jeunes filles, petits rentiers, bourgeois ruinés, que les circonstances obligent à s'épuiser en travaux matériels pour obtenir le strict et dur pain de chaque jour !

Les pensionnaires qui se succèdent dans le petit appartement fribourgeois entretenu, plus ou moins bien, par Rosalie, leurs aventures et celles de la bonne servante elle-même forment la trame du récit. Grâce à l'imprévu des situations et au mouvement rapide des événements, l'intérêt se soutient jusqu'à ce dernier chapitre où

nous voyons l'héroïne prendre le train pour aller rejoindre sa maîtresse en France, après une séparation également cruelle aux yeux de l'une et de l'autre. Les montagnes, vertes ou blanches sous le passage des saignons, la Sarine, les toits inégaux, l'horizon coupé de tourelles et de clochers, toute la grâce pittoresque de Fribourg et ses allures de petite ville universitaire, à la fois sérieuse et bavarde, austère et frivole, pieuse et mondaine, servent de fond à l'histoire touchante et vécue de *Rosalie la servante*. En faut-il davantage pour garantir le succès du livre auprès des lecteurs suisses ? La plupart déjà connaissent la plume et le nom de M^{me} de Brémond, collaboratrice fidèle de *La Liberté* et de *l'Echo Illustré*. Ils lui sauront gré de leur offrir cet honnête et pur roman, dont un critique a dit : « Voici un beau livre d'une émouvante simplicité... Une atmosphère saine et croyante, un goût sûr le distinguant... M^{me} de Brémond est un digne successeur de ces *Conteurs romans* qui nous enchantent encore après avoir fait la joie de la génération précédente et dont bien peu aujourd'hui sont capables de renouer la tradition. »

RADIO

Judi, 8 novembre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, grammo-concert. 16 h., émission commune, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 16 h. 45, concert par les élèves de virtuosité du Conservatoire de Genève. 17 h. 15, suite du concert d'orchestre. 18 h., *Pour madame*. 18 h. 30, *Le coin des brideurs*. 18 h. 45, *Pour les skieurs*. 19 h., le quart d'heure du pianiste. 19 h. 15, *La musique dans un de ses rôles d'actualité*. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., *Les totems européens*, entretien par M. de Bellet. 20 h. 20, récital par Mlle Renée Peter, pianiste. 20 h. 40 (de Lugano), *Cavalleria rusticana*, opéra de Pietro Mascagni. 22 h., dernières nouvelles. 22 h. 10, *Les travaux de la Société des nations*.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 21 h. 10, concert par le chœur *Sterkschen Privatchor*.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 20 h. 15, menuets et gavottes (disques). 20 h. 45, *Cavalleria rusticana*, mélodrame en un acte.

Stations étrangères

Radio-Paris. 21 h. 45, concert symphonique par l'Orchestre national. Tour Eiffel, 20 h. 30, radio-concert. Strasbourg, 19 h. 30, concert d'orchestre. Bruxelles, 21 h., concert de gala, retransmis du Conservatoire royal de Bruxelles. Radio-Luxembourg, 21 h. 40, concert de musique allemande. Königswusterhausen, 20 h. 15, Paul Græner dirige l'Orchestre philharmonique de Berlin. Munich, 20 h. 10, concert du soir par l'orchestre de la station. Leipzig, 18 h. 35, concert récréatif par l'orchestre de la station. Hambourg, 23 h., musique variée, Heilsberg, 20 h. 40, chants populaires avec accompagnement d'instruments. Londres régional, 20 h. 15, concert par fanfare militaire. 21 h. 15, concert de la Société royale philharmonique de Londres. Vienne, 20 h. 15, concert récréatif par l'orchestre de la station. 22 h. 50, œuvres de Bach, pour orgue et piano.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. 30 à 12 h. 25, Strasbourg, petit concert d'orchestre. 15 h. 30 à 15 h. 50, Bâle, grammo-concert. 23 h. à 24 h., Nuremberg, musique du soir. 24 h. à 2 h., Stuttgart, musique du soir.

Feuilleton de LA LIBERTÉ

Le sang des Maruzabal

par Edmond ROMAZIÈRES

— Enfin, s'écria Quintin, il faut prendre des décisions ! Nous sommes ici pour cela... L'union...

— Fait la force, disent les Belges, coupa Jean. Ils ont raison mais, dans notre cas, je pense plutôt que nous n'arriverions qu'à former une meilleure cible. Señor Quintin Hajar, vous ne courez, il me semble, aucun péril. On vous défend d'aller en Navarre. Si vous avez envie de voyager, dirigez-vous vers la province d'Alicante, et vous serez à l'abri... Quant à nous, l'exemple de cette après-midi nous démontre que toute action concertée sera connue, voire devancée.

Asensio hoche la tête.

— Vous avez raison... pleinement raison. Il faut, certes, rester unis, ne pas perdre le contact, nous appeler à la moindre alerte, nous communiquer tout ce qui pourrait, à l'un ou à l'autre, apporter la plus petite lueur... mais agir seuls. Celui qui nous épie perdra ainsi une partie de sa force. Don Blas, comptez-vous repartir pour Tarragone ?

Le prêtre répondit :

— Je reste à Barcelone. Alors que le danger semble être sur vous en cette ville, j'aurais l'impression de désertir mon poste.

— Bien dit, répliqua Jean.

Il se levait.

— Nous avons nos adresses réciproques, nos numéros de téléphone. Passez à la police, don Blas. Qu'elle s'occupe de nous... Nous en avons besoin... je le pressens.

— Ne partons pas tous ensemble, conseilla encore l'ecclésiastique.

— Vous avez raison, répondit Asensio. Je resterais avec le señor Etcheberiz.

Quintin s'accrocha à l'Andalou :

— Asensio, venez dîner avec moi, ce soir...

— Accepté.

Lorsqu'ils eurent quitté la chambre, une gêne pesa. Chacun des deux hommes savait qu'un nom de femme prononcé demeurerait entre eux, et qu'il fallait en parler.

Ils étaient debout, de part et d'autre, de la table centrale. Sans le savoir, poussé par ce qui occupait son cerveau, Asensio jouait avec la bague au gros chaton d'améthyste.

Jean, qui voulait dissiper le malentendu, questionna, avec lenteur :

— Savez-vous si l'on a adressé des menaces à Engracia Grialba ?

— Je crois que non, répondit l'Andalou.

Et aussitôt le regard planté droit dans les yeux du Basque :

— Señor, la sympathie nous pousse l'un vers l'autre. Tout au moins, elle me pousse vers vous. Et c'est pourquoi, il faut que nous ayons le courage de la grande franchise. Nous ne pourrions jamais... jamais devenir des amis.

Jean garda le silence, Asensio reprit :

— Elle est entre nous. Nous le savons. Pourquoi nous le cacher... Nous l'aimons tous deux... Nous ne savons pas quelles sont nos chances... Elle seule décidera de notre sort...

— Elle seule décidera, répéta Etcheberiz.

Ils se tendirent la main, en adversaires qui vont entamer la lutte.

Comme les menaces de mort étaient loin de leur esprit !

Lorsque le pas d'Asensio Sangaren mourut dans l'escalier, Jean ouvrit le tiroir d'une commode,

prit une clef qu'il y avait jetée une heure plus tôt et ouvrit la porte de communication.

— Voulez-vous entrer, mon cher Crapotte ? demanda-t-il.

II

Le détective enroulait posément le fil d'un microphone, qu'il replaçait dans sa boîte.

— Vous avez tout entendu ? questionna Jean en français.

— Comme si j'avais été dans la chambre, au milieu de vous.

— Et compris ?...

— A peu près... Je pense que rien d'essentiel ne m'a échappé.

Ils revinrent dans la première pièce. Par précaution, Jean alla ouvrir la porte pour s'assurer que personne ne les écoutait dans le couloir.

Vincent Crapotte tira la fenêtre du balcon, qui avait été rouverte.

— Ne vous plantez pas là, Etcheberiz, dit-il. La calle de Boqueria est dangereusement étroite, et vous formez une cible d'une belle grandeur pour qui se trouverait en face, dans une chambre de cette Fonda de Espana...

Quoi... Vous croyez ?...

— Qu'il faut prendre garde à votre peau ?...

— Quoi... Vous croyez ?...

Il s'installa dans un fauteuil, croisa les jambes, alluma sa cigarette dont il tira quelques bouffées, voluptueusement. Puis il dit :

— En somme vous ne savez rien... Ou peu de chose... Ce qui concerne le vieux Gervasio, héritier du nom de Maruzabal, est intéressant. De ce côté, se trouve évidemment le nœud de la question. Mais Quintin Hajar, qui a pourtant l'air d'un imbécille, est logique en supposant que l'héritier du fameux chevalier aura lu la lettre qui lui était, somme toute, destinée, et qu'il a

détérré le trésor. A son défaut, puisque cette lettre est parvenue jusqu'à nous à travers cinq siècles, il se serait bien trouvé quelqu'un pour la lire et pour faire faire une petite fouille.

— D'autant plus que la maison ancestrale n'a pas quitté la famille.

— Je ne vois donc pas ce que cette piste-là peut nous rapporter. D'autre part, Gervasio, qui a ses manies... ou ses plaisirs, a levé le pied pour échapper au regard d'un parent. Il aime sérieusement qu'on lui fiche la paix, celui-là.

Il semblait bavarder à plaisir, afin de laisser son esprit raccrocher les fils épars, et ne s'occupait pas de l'impatience qui pouvait torturer son ami.

— Crapotte, interrompit Jean, croyez-vous vraiment que des existences soient en péril ?

— J'en suis certain, répondit le détective sans hésiter.

— Et vous non plus, vous ne soupçonnez rien ?...

— J'avance sans lumière dans les ténèbres opaques. Que m'apportez-vous ? Vous et les autres ?... Une menace à don Blas, une autre à ce Quintin Hajar qui s'agitte comme un pantin ?... Celles qui vous furent faites à trois reprises, par téléphone ? Si... Il y a un point intéressant.

— Lequel ? s'écria Etcheberiz.

— La communication que vous avez reçue, ici. Voilà qui est grave. Comment l'ennemi, ou la bande ennemie, a-t-elle découvert ce rendez-vous ?... Si je devine, a-t-elle comment ce rendez-vous a-t-il été pris ?

— Oralement.

— Par téléphone ?...

— En partie.

— Don Blas ?...

(A suivre.)

Actualités médicales

L'APPENDICITE

Du docteur Fafner, dans la *Libre Belgique* :
On croit généralement que l'appendicite est plus fréquente à notre époque que jadis. Il n'en est rien.

Jusqu'en 1880, on s'abstenait en général de toute opération abdominale ou bien l'on opérât qu'« in extremis », ce qui n'était pas fait pour découvrir la nature du mal. Le plus souvent d'ailleurs, on confondait l'appendicite avec la typhlite, et l'on mettait sur le compte de celle-ci ce qui aurait dû revenir à l'appendicite.

Lorsque les progrès de la chirurgie antiseptique ou aseptique ont permis l'ouverture du ventre, le diagnostic d'appendicite a été la règle, celui de typhlite l'exception.

Au lieu d'opérer « in extremis », l'opération est devenue de plus en plus précoce; au lieu d'attendre la crise, on en est arrivé aujourd'hui à opérer tout appendice malade ou suspect. De plus, un examen de l'abdomen comporte toujours la recherche du point appendiculaire.

Dans ces conditions, il est clair qu'on doit trouver aujourd'hui bien plus d'appendicites qu'autrefois, et toutes les histoires d'abus de viande comme cause de la multiplication des cas sont sans base sérieuse.

On a incriminé aussi l'ingestion trop rapide des aliments. Or, quand les aliments arrivent au voisinage de l'appendice, il y a beau temps qu'ils sont réduits en bouillie, même si la mastication a été défectueuse.

L'appendicite reconnaît d'autres causes bien mieux établies. C'est, en premier lieu, la structure, la constitution de l'appendice, laquelle se rapproche de celle des amygdales, organes lymphoïdes toujours prêts à s'enflammer et à s'infecter.

Et, disons tout de suite que, comme l'amygdales, l'appendice s'atrophie avec l'âge, ce qui explique la rareté de l'appendicite chez les personnes âgées. L'appendice subsiste chez elles, mais le tissu lymphoïde disparaît presque complètement. Ainsi donc, les cinquantenaires peuvent dormir tranquilles... ou à peu près.

Comment l'appendice devient-il malade? Nous avons dit qu'il est très vulnérable; mais à quelle occasion va-t-il s'infecter?

Toute maladie infectante peut fournir cette occasion, notamment l'angine, la fièvre typhoïde et parmi les maladies chroniques la pyorrhée dentaire; même chose pour les affections du foie (cholécystites). Il faut admettre une migration des microbes par voie sanguine ou par voie digestive.

Jusqu'ici, il n'a pas été question des fameux corps étrangers, pépins d'orange ou de raisin, éclats d'émail, etc. Nous y arrivons. Le plus souvent, quand on croit trouver ces corps étrangers et qu'on se donne la peine de bien les examiner, on constate qu'il s'agit de coprolithes, c'est-à-dire de concrétions de matières fécales affectant la forme de pépins, etc.

Quoi qu'il en soit, il existe une forme de l'appendicite due à l'obstruction de celui-ci. L'appendice, qui est une sorte de doigt de gant annexé à l'intestin, est bouché par un corps étranger quelconque et, dans ce vase clos, les microbes s'en donnent à cœur joie: appendicite, s'il y a association de microbes infectants.

Une autre cause de la maladie, c'est la propagation d'une affection intestinale à l'appendice, voire la pénétration de vers intestinaux dans l'appendice.

Mais, l'infection est assurément la cause la plus fréquente qui doit être incriminée; l'obstruction vient ensuite; enfin, la propagation, en dernier lieu.

Qu'est-ce qui fait la gravité de l'appendicite? C'est encore une fois sa constitution. L'organe est en connexion étroite avec le péritoine. Que l'appendice se perforé et c'est, rapidement, la péritonite généralisée. Même sans perforation, une appendicite est toujours chose grave. Quand elle se guérit sans opération, c'est que la nature a isolé l'organe malade et a localisé l'inflammation par des adhérences. Mais, on aurait tort de compter sur cette éventualité par crainte du

bistouri, surtout chez les enfants et les adolescents, car la maladie chez eux est toujours d'une haute gravité.

Il y a des appendicites chroniques. Faut-il les opérer, quand faut-il les opérer? Cette question ne concerne que le médecin de famille. De même, dans les appendicites aiguës, c'est le chirurgien et le médecin traitant qui choisissent et le jour et l'heure.

Dans tous les cas, il faut se ranger à leur avis. La chose est trop grave pour tergiverser.

Jusqu'ici nous n'avons rien dit des symptômes, car nous croyons qu'ils sont aujourd'hui bien connus de tous. Dans les cas suraigus, la douleur est excessive et généralisée à tout le ventre. Le sujet est littéralement foudroyé, brusquement, en pleine santé, parfois. Alors, l'opération s'impose tout de suite.

Dans les cas moyens, la douleur siège à droite, un peu en dessous de l'ombilic, au point dit de Nive-Burney; fièvre, abattement, vomissements, etc., complètent le tableau, avec la constipation, qu'il faut éviter de vouloir supprimer, car un purgatif peut tuer le malade.

Il faut se méfier des cas légers qui donnent souvent une sécurité trompeuse.

Et nous en arrivons au traitement médical de l'appendicite, pour dire que, en réalité, cela n'existe pas, comme traitement efficace et curatif. La glace, l'opium, font grand bien, mais ne guérissent pas ou ne guérissent que la crise.

En réalité, de même qu'on enlève les amygdales, parce qu'on ne peut pas les guérir, il faut enlever leur frère l'appendice, quand il est malade, parce qu'on ne le guérit pas non plus.

Publications nouvelles

Précis de théologie dogmatique, par Mgr Bernard Bartmann, professeur de théologie à l'Académie de Paderborn. Traduit de l'allemand sur la VIII^{me} édition par l'abbé Marcel Gautier. In-8° écu de 480 pages. Prix du volume: 30 fr.; Editions Salvator, Mulhouse (Haut-Rhin), Porte du Miroir.

Tome I: *Principes formels, Dieu, La Trinité, La création, La rédemption, La Vierge Marie.*

Tome II: *La grâce, La justification, L'Eglise, Les sacrements, L'eschatologie.*

Cet ouvrage est destiné à faire suite au *Précis de théologie morale* dont le succès a été, comme on sait, un véritable triomphe. Les lecteurs de langue française nous sauront gré de mettre à leur disposition un manuel à la fois complet et concis, d'une rédaction claire et pratique.

Une théologie dogmatique, vraiment adaptée aux besoins du clergé, ne doit pas être un simple résumé et ne contenir que l'exposé de nos dogmes. Plus que personne, le prêtre doit être en mesure de rendre compte de sa foi. On essaye aujourd'hui, au nom de l'« histoire » et de la « critique », de minimiser et d'ébranler le dogme. Il est donc plus nécessaire que jamais d'en bien connaître l'origine scripturaire et traditionnelle. Pour cela, il ne suffit pas de citer quelques textes de la Bible et des Pères. Il faut suivre le développement progressif de la Révélation dans l'Écriture, son affirmation de plus en plus précise chez les Pères, jusqu'à la définition du magistère infallible de l'Église.

C'est ce que l'auteur a voulu faire. On reconnaîtra, nous l'espérons, qu'il y a pleinement réussi et qu'il a traité cette matière de main de maître. Dans le cadre de cet exposé historique, les thèses doctrinales et leurs explications se dégagent avec une clarté lumineuse. La partie positive, au reste, tout en étant complète, se limite à l'essentiel. Tous les problèmes secondaires ou simplement oiseux, ont été laissés de côté.

Comme pour le *Précis de morale*, on a adopté des caractères typographiques différents, qui permettront d'apercevoir du premier coup d'œil les points importants. Le traducteur s'est efforcé, tout en respectant la terminologie traditionnelle, d'employer un langage simple et accessible.

Tous les prêtres — et nous ajoutons: tous les laïcs cultivés — voudront posséder cette « bibliothèque théologique » commencée par le *Précis de théologie morale* et qui se continue par la publication du *Précis de théologie dogmatique*, dont le second et dernier volume paraîtra fin janvier 1935.

René Dumesnil: *Raymond Poincaré*. — In-16 Jésus sous couverture illustrée en héliogravure, orné de quatre planches hors-texte en héliogravure. — Prix 3 fr. 75. — Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

« Au service de la France » était la devise de Raymond Poincaré.

C'est, en effet, toute une vie magnifique consacrée au service de son pays qu'a été celle du grand Lorrain, dont la France entière porte aujourd'hui le deuil.

A vingt-sept ans, en 1887, il était élu député: à trente-trois ans, il était nommé ministre de l'Instruction publique. Depuis, à la Chambre, à la Présidence de la République, à la Présidence du Conseil, au Sénat, pendant plus de quarante ans d'une vie publique dont amis et adversaires ont également reconnu la probité et la grandeur, Raymond Poincaré n'a cessé, aux heures les plus glorieuses comme aux plus graves, de servir la France.

Quel fut cet homme qui appartient à l'histoire? On en a esquissé cent portraits, mais aucun livre — aussi surprenant que cela puisse paraître — n'a présenté son œuvre et son existence dans leur ensemble et d'une manière approfondie.

René Dumesnil a su surmonter toutes les difficultés d'une tâche difficile. Il a dressé un magnifique et compréhensif portrait de Raymond Poincaré et révélé, sous la froideur apparente du chef d'Etat, l'homme de cœur.

Il se trouve que ce *Raymond Poincaré* trace en même temps l'histoire de la France pendant quelques-unes de ses heures les plus belles et les plus émouvantes.

Le guide des machines, appareils et outils, par Hugo Buchser, 5, rue du Rhône, Genève.

Le magnifique effort de propagande suisse qui vient d'être réalisé par l'administration du *Guide des machines, appareils et outils*, à Genève, mérite d'être signalé. C'est, en effet, la première fois qu'un guide complet de toutes les adresses se rapportant à l'industrie des machines, de la petite mécanique, des instruments de précision,

de l'électricité, de la radio, etc., soigneusement classées et groupées dans plus de 800 rubriques, par ordre alphabétique, est mis à la disposition des industriels et commerçants suisses. Des index en langues française, anglaise, allemande et espagnole permettent à chacun de s'orienter sur l'article désiré et de découvrir avec la plus grande facilité les meilleures sources d'achat et de production.

Le *Guide des machines* est un puissant moyen de propagande qui contribuera certainement au développement des affaires en Suisse et à l'étranger. Aujourd'hui, plus que jamais, la Suisse doit lutter pour la sauvegarde de ses intérêts et mettre tout en œuvre pour le maintien de son prestige et de la vitalité de ses belles industries.

Le véritable *Messenger boiteux de Berne et Vevey*, pour 1935. — Editeur: Société de l'Imprimerie et Lithographie Klausfelder, Vevey. — Prix: 60 centimes.

Pour fêter sa 228^{me} année d'existence, le *Messenger boiteux* a fait cette année une apparition au Comptoir Suisse, heureux de faire voir, à ses innombrables amis, la petite presse qui lui permit, il y a quelque deux cents ans, à imprimer le vénérable et si répandu almanach romand. Et c'est peu après l'ouverture du Comptoir que l'édition de 1935 a paru, apportant, comme de coutume, sa provision d'utiles renseignements (calendrier et foires), d'articles intéressants, d'anecdotes, etc., le tout illustré avec goût.

A part l'avant-propos, très justement optimiste, de jolies planches sont destinées aux poissons du Léman, et des nouvelles de L. Musy, Solandier, Ed. Michel font bon ménage avec l'histoire du Château de Gruyères, de l'état de Monaco, la vie d'un lac et la traditionnelle revue de l'année. Quant à la grande planche, elle est consacrée aux beaux massifs alpestres qui dominent Zermatt; c'est une heureuse façon de faire apprécier une superbe partie de nos Alpes suisses.

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher.

FRANCK AROME

CHICORÉE

Quel arôme

Franck Arome

améliore le café

HERNIE

Importante découverte
Un excellent bandage SANS PELOTE

Les établissements du Dr L. BARRÈRE de Paris ont fait breveter S. G. D. G. en France, sous le N° 259113, un nouveau bandage qui offre l'immense avantage de contenir SANS PELOTE les hernies scrotales réductibles les plus volumineuses.

Il est inutile de souligner l'importance de ce progrès. De nombreux essais pratiqués dans les cas les plus divers permettent de présenter à notre clientèle ce nouvel appareil en toute confiance.

Nous invitons tous ceux qui sont gênés par un bandage à pelote à venir essayer le NEO-BARRÈRE sans pelote à:

FRIBOURG, chez M. Paril, bangadiste, 8, rue de Lausanne, le jeudi 15 novembre.

Ceintures ventrières BARRÈRE, pour tous les cas de PTOSE, DESCENTE, ÉVENTRATION, SUITES D'OPÉRATION, etc., chez l'homme et chez la femme. TOUJOURS FAITES SUR MESURE. 10.294

Un progrès: Le Nouveau LUX

Un progrès, parce que même avec de l'eau froide il donne aussitôt une mousse abondante et nettoie vraiment à fond. Le nouveau LUX ménage doublement tissés et couleurs: Ses paillettes sont en effet si fines qu'elles ne peuvent abimer quoi que ce soit; et si vous l'employez « à froid », les pièces les plus délicates ne courront plus aucun risque.

Le Nouveau LUX se contente d'eau froide

Rien n'est plus simple:

1 Ouvrez le robinet et jetez le LUX dans l'eau

2 Pressez dans la mousse les tissus à laver

3 Rincez à l'eau froide, et c'est fini!



SAVONNERIE SUNLIGHT OIJEN

†
Mademoiselle Eugénie Gavard, à Gruyères, les enfants de feu Edmond Gavard, à Lausanne et Genève, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et vénérée mère, grand-mère et arrière-grand-mère

Madame Philomène GAVARD
née Castella

que Dieu a rappelée à Lui, munie des sacrements de l'Eglise, mercredi 7 novembre, dans sa 98^{me} année.

L'enterrement aura lieu à Gruyères, vendredi, 9 novembre, à 9 h. 1/2.

Pompes funèbres générales, Fribourg
Tél. 9.95 **Ad. GENDRE** Avenue Gare, 27
Cercueils — Transports — Couronnes

Suisse, 28 ans, baccalauréat français, sachant allemand, sténo et dactylo,
CHERCHE PLACE
comme précepteur, secrétaire privé ou dans bureau. Excellents certif. et réf. à disp. Offres P.5723 J, à Publicitas, St-Imier.

Travail à domicile
(ouvrage de dames)
Offres immédiates à **Fischer & Co, Bâle.**

Voyageurs
visitant agriculteurs peuvent s'adjoindre nouveau produit intéressant. Offres à Case postale 115, Vevey.

ESTOMAC
Vous qui en souffrez ou d'une descente, une ceinture de qualité s'impose. Très bas prix. Envoi à choix. B. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne. 406-115

A vendre
au centre de la ville, maison de bon rapport. Adresser offres écrites sous chiffres P 41456 F, à Publicitas, Fribourg.

Vente juridique
(2^{mes} enchères)
L'Office des poursuites, à Fribourg, vendra, le **vendredi 9 novembre**, à 15 h., au domicile de **von Allmen Otto**, aux **Charmettes No 93** : 1 armoire vitrée, 3 fauteuils, 1 table de fumeur, 1 milieu de salon, 1 dîner complet, 1 radio, etc.

Vente juridique
(1^{res} enchères)
L'Office des poursuites, à Fribourg, vendra, le **vendredi 9 novembre**, à 10 h., à l'ancien domicile de **Roschy Emile**, aux **Neigles** : 1 radio, 1 caisse enregistreuse, 50 litres de vin blanc, 30 litres de vin rouge, 14 litres de liqueurs.

Nous portons à la connaissance de nos assurés et du public en général, que nous avons confié à
Monsieur Robert Brülhart, à Guin
les fonctions d'
Inspecteur d'organisation et d'acquisition
de nos branches d'assurances sur la Vie, contre les Accidents et la Responsabilité civile, l'Incendie, les Bris de Glaces et Dégâts d'eau.
La Nationale-Vie Nationale Suisse
fondée en 1830 fondée en 1883
Les Agents Généraux :
Schaller & Meyer
Fribourg, Avenue de la Gare, 30

ROYAL
Ce soir et demain soir, à 20 h. 30
deux dernières représentations
de la ravissante comédie
CHANSONS DE PARIS
avec
**Georges Thill, Armand Bernard
Simone Bourdet**
TEL: 7.14

ON DEMANDE Jeune homme
à louer **domaine** de 20 à 35 poses. Entrée le 22 février. 41455
S'adresser à **Linus Käser, Staffels, Wünnewil.**
18 ans, bon trayeur, cherche place de vacher pour une douzaine de vaches. S'adresser sous chiffres P 41454 F, à Publicitas, Fribourg.

Dès **vendredi** **AU CINEMA ROYAL**
Le spectacle le plus formidable et le plus émouvant des temps modernes
J'ETAIS UNE ESPIONNE
L'histoire authentique et vécue de l'héroïne belge
Marthe CNOCKAERT
Ce film d'un réalisme puissant est interdit en Allemagne

Capitole
Ce soir et demain soir, à 20 h. 30
les deux dernières représentations de
Ces messieurs de la santé
Le triomphe de **RAIMU**
Dès **vendredi**
L'effort le plus colossal qui ait jamais été tenté dans le cinéma
Les misérables
d'après **Victor Hugo**
Réalisateur **Raymond Bernard**
Le film complet en deux époques
Tél. 1300

Vente juridique
(1^{res} enchères)
L'Office des poursuites, à Fribourg, vendra le **vendredi 9 novembre**, à 16 h., au domicile de **Laübl Auguste**, aux **Charmettes, No 93** : 1 bureau, 1 radio, 1 étagère, 1 fauteuil, 1 desserte, 1 divan, 1 pendule, 1 lavabo. 1 piano. 15554

A louer
à la rue de Lausanne, **MAGASIN** à deux vitrines. S'adresser à **Xav. Thalman, 2, rue de Romont.** 15553

A LOUER On demande
une **JEUNE FILLE** de 18 à 25 ans, connaissant les travaux de la cuisine et pour s'occuper des enfants. Bons soins et vie de famille. Faire offre, si possible avec photo et certificats, au **Magasin A. Maillard, à Sivièriez.** 15549

A vendre 7000 pieds de **foin et regain**
1^{re} qualité, à consommer sur place; évent., on soignerait le bétail. 3453
Emile TERCIER, à ENNEY.

Tous les jours
Escargots préparés la douzaine Fr. 1.20
CIVET de LIÈVRE extra la livre Fr. 1.60
CIVET de Chevreuil extra la livre Fr. 1.60
AU FAISAN DORÉ
Rue du Tir. Tél. 9.37

A VENDRE **JUMENT**
8 ans, de toute confiance. S'adresser à **Publicitas, Bulle, sous P 7606 B.**

ON DEMANDE
une gentille **sommelière** dans un café de la campagne. Faire offres, avec certificats et photo, sous chiffres P 15550 F, à **Publicitas, Fribourg.**

LA LOCATION POUR
Les Misérables
EST OUVERTE A LA CAISSE DU
CAPITOLE

RADIO
meuble Apex neuf, 8 lampes, cédé moitié prix.
VELO
Superbe vélo, dernier modèle, à céder pour 150.— au lieu de 250.—
FOURNEAU
à pétrole en bon état et à bon compte. S'adresser sous chiffres P 15542 F, à **Publicitas, Fribourg.**



5
nouvelles formes très avantageuses
GRAND CHOIX en fournitures pour chapeaux soit plumes, cordons, clips, rubans, voilettes, épingles, etc.

AUX TROIS TOURS
RUE DE ROMONT FRIBOURG

Bourrelets

pour fenêtres et portes, diverses grandeurs. Chancellères.

W. BOPP,

Rue du Tir, 8 - Fribourg 2-24

Câble téléphonique Fribourg - Bulle

AVIS

L'administration des téléphones posera, dans le courant de l'année prochaine, un câble interurbain Fribourg-Bulle, via Posieux, Farnvagny, Le Bry, Avry-devant-Pont, Vuippens et Echarlens. 15548

Les travaux de mesurage et de piquetage viennent de commencer.

Nous prions MM. les propriétaires et fermiers de bien vouloir autoriser notre fonctionnaire spécial à traverser leurs champs et prairies et à placer les piquets nécessaires pour cet important travail.

Aussitôt que le tracé des câbles souterrains aura été définitivement fixé, l'Office soussigné s'entendra directement avec les propriétaires, au sujet des indemnités pour droits de passage.

Office téléphonique de Fribourg : E. JAN.

LE RÊVE



POTAGERS A TROIS TROUS

depuis Fr. 120.-

E. WASSMER, S. A.

Fribourg 47-21

Vente juridique d'immeubles

Mardi 27 novembre 1934, à 14 heures, à la salle du tribunal, Maison de justice à Fribourg, l'office vendra les immeubles suivants, dépendant de la faillite de Léonard Mottas, agriculteur, à Ponthaux :

1^{er} lot

Art. 62, 103, 104, 105, 106, 107, 141, 142, 143, 144, 154, 185, 204, 417 et 449 de Ponthaux, A la Gramaz, nos 25, 25a et 67 habitation, cave, grange, écuries, remise, grenier, bûcher, étable à porcs et four, Au Chalosy, nos 42, 42a et 42b, grange à pont, écuries, four, remise, atelier, places, jardins, prés, champs et bois de 117,736 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 107,587.-

2^{me} lot

Art. 133, 137 et 442 de Ponthaux, prés et bois de 26,676 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 4452.-

3^{me} lot

Art. 424 et 426 de Ponthaux, prés et champs de 21,208 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 6135.-

4^{me} lot

Art. 147 de Ponthaux, prés et champs de 46,836 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 11,567.-

5^{me} lot

Art. 438 de Ponthaux, droit de source sur l'art. 395.

6^{me} lot

Art. 346 et 385 de Ponthaux, prés et champs de 7,645 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 1.849.-

7^{me} lot

Art. 175, 181, 182, 183 et 189 de Noréaz, champs et bois de 95,773 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 25,858.-

8^{me} lot

Art. 178 de Noréaz, bois de 1878 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 178.-

9^{me} lot

Art. 174 de Noréaz, pré de 4584 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 1.238.-

10^{me} lot

Art. 186 de Noréaz, champs de 6,963 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 2.089.-

11^{me} lot

Art. 206 de Noréaz, champs de 13,229 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 2.099.-

L'adjudication sera donnée par lots, éventuellement en bloc. Estimation totale : Fr. 162,100.-

Office des faillites de la Sarine.

BOUILLOTES

en caoutchouc, de toute 1^{re} qualité; peaux de chats pour rhumatismes; Thermomètres de chambre. 15510

Grande Droguerie Centrale

Bourgknecht et Gottrau

au haut de la rue de Lausanne.



Schuhhaus F. VONLANTHEN
Lindenplatz 152
Freiburg

BOTTILLONS à revers

avec doublure chaude p. dames en étoffe, velours ou manchester, à lacet ou avec fermeture éclair

36-42 à Fr. 7.80 8.80 9.80

Idem en cuir noir, brun et vernis à Fr. 9.80 10.80 11.80 etc.

Bahnhofstrasse 10
(Baloise-Haus)

GRAISSE ALIMENTAIRE



PALMINA pour l'art culinaire, la graisse au beurre si populaire

AVEC 15% DE BEURRE

P 40-0265 SF

MULIERIES SAIS, ZÜRICH

CELSA

E Automobilistes

En hiver, utilisez l'huile :

CELSA-PÔLE

Sa très grande résistance au froid permet un départ facile, assure un graissage efficace du moteur, sauvegarde la batterie.

Carburants & Lubrifiants S. A.

Tél. 15.47 FRIBOURG

Représentants régionaux recherchés



pour la vente de notre Bio-Calculateur; bonne instruction générale, références et photo indispensables.

Ne suivez pas votre chemin au hasard, donnez-lui une direction!

Vos capacités corporelles et intellectuelles dépendent de l'état de vos rythmes biologiques. Ceux-ci sont calculés de manière simple en quelques minutes par notre Bio-Calculateur. S'adapter à son diagramme de forces veut dire travailler économiquement, soit dans les affaires, soit dans les études, soit dans les sports.

Demandez prospectus directement par

Bioritmo S. A. Zürich Bahnhofstrasse 93, Téléphone 72.966

A VENDRE une

propriété

bien arrondie, d'environ 43 poses, prés et champs de 1^{re} qualité, et 4 poses 1/2 de forêt, tout en un seul mas. Offres écrites sous chiffres 333, au bureau d'annonces des « Freiburger Nachrichten », Place de la Gare, 10, Fribourg. 76-180

Trèfle

Le battage commencera à la machine Bavard, à Montagny-Monts, dès le 13 novembre, au prix de 30 à 35 ct. le kg., selon rendement. 15524

Jeune homme sérieux ayant aptitude pour dessin, pourrait faire

apprentissage dessinateur

dans bureau d'architecte. S'adresser à P. Vauthey, architecte dipl. T. C. F., place de la Gare, 38.

BELLES pommes

de table et de ménage à conditions favorables, sont offertes par la Société d'arboriculture, à Guin (Fribourg). Demandez les prix. 139-7

Cause imprévue

A louer, à Péroilles, pour début décembre, bel app. de 3 chambres et ch. de bonne. Tout confort: chauff. général. etc. Prix très avantageux. S'adresser sous chiffres P 15544 F, à Publicitas, Fribourg.

Vente juridique de bétail

Jeudi, 8 novembre 1934, dès 14 heures, devant la ferme de Christian Blaser, agriculteur, à Planafay-Villars-sur-Glâne, l'office vendra au plus offrant et au comptant : 1 cheval, 6 vaches, 2 génisses et 1 veau. 15453

Office des faillites de la Sarine.

Ecole de danse

P. Du Bois, prof. dipl., Berne.

Mes cours de danse à l'hôtel de Fribourg commenceront Jeudi, 8 novembre, à 5 h. pour écoliers, à 8 h. 15 pour adultes. 8576

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au concierge de l'hôtel.

ON DEMANDE

pour Noël, un charretier pour 2 chevaux, et sachant traire. S'adresser sous chiffres P 41444 F, à Publicitas, Fribourg.

On cherche à louer, à Fribourg ou Bulle

local

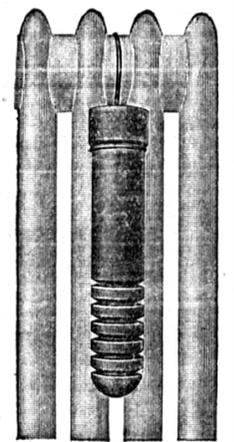
pouvant servir d'atelier mécanique. — S'adresser par écrit sous chiffres P 41452 F, à Publicitas, Fribourg.

O. Moullet

infirmier, masseur patenté se trouvera à Bulle, café des Halles, le jeudi 8 novembre, dès 9 heures du matin. Soins de tous les maux de pieds, massages, etc. 15339

Appartement

avec confort, 4 pièces, cuisine, balcon dépend. avec prix avantageux. 15532 S'adresser : Rue Grémoux, 8, au 2^{me} étage.



Humidificateurs

pour chauffages centraux E. Wassmer S. A. Fribourg. 47 22

Docteur Morard

spécialiste nez-gorge-oreilles

ABSENT

Reprendra ses consultations le 13 novembre. Rue Fries, 11 (Péroilles).

On demande

pr Noël, jeune homme de 17 ans, pour aider à fourrager et traire le bétail. 41446 S'adresser à Henri Gendre, Villarsel-s.-Marly.

Imprimerie St-Paul

Faire-part



Mesdames!

mesdames nous

Les bas en Lastex

pour varices et pour bien-être des jambes minces. Nous les vendons

21 fr. la paire

Essayez, vous serez étonnés de bien-être que ces bas vous procureront.

AUX

Corsets Elegants

69, rue de Lausanne Fribourg

THEATRE LIVIO-FRIBOURG

Samedi, 10 novembre 1934, à 20 h. 30
Sous le patronage de la Société fribourgeoise des officiers et de la Section fribourgeoise des sous-officiers
UNE SEULE REPRÉSENTATION DE
LA MOB

pièce commémorative de la mobilisation de l'armée suisse

4 actes donnée par un groupe de mobilisés neuchâtelois Texte d'André Richter — Musique d'Emile Lauber Mise en scène : Jean Kiehl. 100 acteurs et figurants

Le petit chœur de l'Orphéon — La musique militaire 25 exécutants — 25 exécutants

au profit des fonds des régiments fribourgeois et neuchâtelois

LOCATION : Magasin de musique Von der Weid, rue de Lausanne, 29, Fribourg.

PRIX DES PLACES : Fr. 1.50 à 5.—, impôt en plus. Tramways à la sortie. On commencera à l'heure précise.